



PROJET D'ETABLISSEMENT 2015/2018



CITE SCOLAIRE André Chamson

« En chemin pour aller plus loin... »



Cité scolaire André Chamson
1 Avenue Jean Jaurès
30120 Le Vigan
04/67/81/01/77
Mel : ce.0300052u@ac-montpellier.fr
Site internet : www.lyc-levigan.ac-montpellier.fr/

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA CITE SCOLAIRE ET DE SON ENVIRONNEMENT

- Le collège, le lycée, l'environnement et le contexte économique et social.
- Le public et les indicateurs
- Les ressources et les structures
- Les résultats et l'orientation

AXE 1 : FAVORISER LA REUSSITE POUR TOUS

Obj 1: Les niveaux d'adaptation et l'accompagnement

- La classe de 6ème, fin du cycle 3
- La fin du cycle 4 et la classe de 2de
- Les suivis spécifiques et les parcours individualisés

Obj 2 : L'éducation aux valeurs de la République

- L'appropriation des valeurs de la République
- La prise de responsabilité et l'esprit d'initiative et d'engagement
- Remise de diplômes, participation aux temps forts de l'année
- Le CESC : créer les conditions respectueuses des différences, des règles et du droit

Obj 3 : De l'ambition et des résultats pour tous

- Promotion des pratiques innovantes
- Le numérique au service de la réussite
- Promotion de la politique culturelle
- Politique des langues

AXE 2 : AMELIORER LA VIE DANS LA CITE SCOLAIRE

Obj 1: Favoriser la sérénité du climat dans la cité scolaire

- Créer un climat serein
- Relation de confiance école/famille
- Tutorat et médiation
- Dispositif relais

Obj 2: Engager la cité scolaire

- Les engagements des élèves
- Tutorat et médiation

Obj 3: Promouvoir la politique éducative

- Les vies scolaires, le CDI et le pôle santé social
- L'EDD
- Le dynamisme de l'AS

AXE 3 : REUSSIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE CHACUN

Obj 1: Eduquer à l'orientation au collège et au lycée

- Choisir son parcours : le parcours Avenir 6^{ème} / Terminale
- L'expérimentation de l'orientation au choix des familles
- Le monde économique et professionnel
- Le continuum « Lycée/ enseignement supérieur »
- L'offre de formation de la cité scolaire

Obj 2: L'insertion et la persévérance scolaire : Prévention et lutte contre le décrochage scolaire

- Lutte contre l'absentéisme et le décrochage
- Le Dispositif Relais
- Le dispositif FOQUALE
- La prise en charge des décrocheurs

Axe 4 : TRAVAILLER EN RESEAUX

Obj 1: Le partenariat

- Les différents partenariats
- La relation avec les parents d'élèves

Obj 2: Les réseaux

- Le Conseil école/ Collège
- Les liaisons école/ collège /lycée / Enseignement supérieur
- L'échelon du bassin : les temps d'échange, les rencontres entre enseignants

Obj 3: La formation des personnels

- Dispositifs d'évaluation et de valorisation des personnels
- Accompagnement et prévention des difficultés professionnelles

LES ANNEXES

Parcours Avenir

Parcours d'Education artistique et culturel

Parcours citoyen

Projet pédagogique de la 6^{ème} coopérative

Projet pédagogique du Dispositif Relais

Projets vie scolaire collège

Projet vie scolaire lycée

Projet CDI

Projet Cité 21

Projet pédagogique 3 Prépa Pro

Projet pédagogique éducation musicale

PRESENTATION DE LA CITE SCOLAIRE ET DE SON ENVIRONNEMENT

LA CITE SCOLAIRE L'ENVIRONNEMENT, LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL

La cité scolaire est composée de 4 structures, un Lycée général et technologique avec une section d'enseignement professionnel (SEP) et un collège avec une section d'enseignement général et professionnelle adapté (Segpa).

Les 4 structures cohabitent totalement au niveau des locaux, du fonctionnement pédagogique et de la répartition des moyens. Il est donc incontournable d'avoir une gestion éducative, pédagogique et financière dans une vision de « cité scolaire ». C'est aussi la raison pour laquelle nous avons choisi de faire un seul projet de cité scolaire.

La zone est sinistrée économiquement et socialement suite au déclin industriel qui a suivi la fermeture de la plupart des entreprises. Le contexte est particulièrement dégradé, et le faible taux d'activité soumet l'établissement à de fortes fluctuations démographiques.

L'enclavement géographique et l'éloignement des centres urbains (60 kms de Montpellier et 82 kms de Nîmes) ont diverses incidences : problèmes de transport, manque d'ambition et ressources culturelles moindres, à moduler toutefois en raison de l'engagement de nombreux partenaires et de la présence d'associations actives et innovantes.

Même si de façon objective, cet enclavement doit être relativisé, il reste présent dans les représentations des usagers et des personnels.

Le dynamisme local se développe et s'intensifie. La municipalité est notamment très attentive et très impliquée dans le fonctionnement de l'établissement.

Pour pallier à la difficulté de l'isolement, les collectivités territoriales ont une politique de développement culturelle forte et dynamique. De nombreux projets artistiques, sportifs scientifiques et culturels sont menés de la 6^{ème} à la Terminale.

Les installations sportives sont en bon état. Nous partageons le gymnase avec la communauté de communes et l'auditorium avec la mairie.

LE PUBLIC ET LES INDICATEURS

L'effectif en hausse depuis 4 ans atteint désormais de façon constante 1000 à 1050 élèves dont 750 demi-pensionnaires.

Les cadres supérieurs et enseignants représentent 13,2% des CSP, les cadres moyens, 10%, les employés 36,2% et les ouvriers et inactifs représentent 39,5%.

Le taux de boursiers est au collège de 40 % et de 38 % au lycée.

Nous accueillons des familles en difficulté économique sans pour autant que ces familles présentent toutes un niveau socioculturel bas. Ces dernières années, les Cévennes ont été repeuplées par des néo-ruraux et l'incidence sur l'établissement est réelle dans la mesure où, pour ces populations, la norme scolaire est loin d'être évidente et est parfois perçue comme un objectif difficile à atteindre.

Le Vigan accueille aussi depuis quelques années des populations immigrées et réfugiées pour lesquelles la mairie entretient une tradition d'accueil.

Les élèves sont recrutés en 6èmes sur 14 écoles dont 13 rurales et très excentrées et le lycée recrute sur le collège du Vigan, celui de Ganges et celui de St Hippolyte du Fort.

RESSOURCES ET STRUCTURES

Ressources matérielles

Les locaux communs au collège et au lycée sont situés dans un environnement privilégié et agréable. Rénovés en 2000, ils sont bien entretenus, certains travaux ont dû être faits dans l'urgence suite à des inondations intempestives (toitures, plafonds...).

Une convention a été élaborée entre le Département qui gère la cité scolaire et la Région. Une clé de répartition permet la prise en charge de certains travaux par les 2 collectivités, ce qui complique parfois les délais de décision et d'exécution.

D'importants travaux de restructuration des réseaux de communication ont été achevés fin 2015 (Fibre optique, câbles et éléments actifs de réseaux). Le WIFI est en cours d'installation. Toutes les salles sont équipées d'ordinateurs et de vidéo projecteurs. L'établissement a plusieurs salles entièrement équipées sur le plan informatique. Les outils numériques sont largement développés dans la cité scolaire : ENT en cours, MOODLE, FLOIOS, SACOCHE, Clé MCNC. Le site internet est bien entretenu et très visité.

Les CDI collège et lycée ont fusionné en un seul CDI cité scolaire polyvalent.

Un bâtiment est réservé aux disciplines scientifiques, SVT, technologie et physique chimie avec des laboratoires fonctionnels.

Un internat de 40 places est réservé aux lycéens.

Le restaurant scolaire prévu pour 500 élèves en 2000 accueille 750 demi-pensionnaires. Nous avons dû revoir toute l'organisation fonctionnelle de la demi-pension et repenser en fonction des différents constats les emplois du temps des élèves afin d'organiser 3 services.

Ressources humaines

Pour la cité scolaire : Une proviseure, une principale adjointe, un adjoint gestionnaire, trois CPE, 6 personnels administratifs, 2 ATRF, 90 postes d'enseignants dont un demi-poste pour le dispositif relais, 8 postes et demi d'AED dont un poste dispositif relais, 3 contrats CUI, une Conseillère d'Orientation Psychologue, une Assistante Sociale, une Infirmière et 21 personnel ATTE dont un TAN et un emploi avenir sont communs à la cité.

Les agents sont recrutés localement.

Les étudiants reculant devant l'éloignement, les AED sont aussi de recrutement local, ce qui pose problème : ils ont parfois du mal à construire leur avenir et la rupture du contrat à son terme est vécue dans la difficulté.

Un tiers des enseignants ont moins de 40 ans, un autre tiers se situe dans la cinquantaine. L'éloignement entraîne un « turn over » relativement important ainsi qu'un problème de remplacement des professeurs absents : 23,6% des enseignants sont nouveaux chaque année (contre 10% dans le reste de l'académie) et le recrutement de contractuels se fait localement et parfois avec difficulté.

Structure pédagogique

Cette année : 40 divisions dont 16 au LGT, 4 à la SEP dont une 3^{ème} Prépa Pro, 16 au collège et 4 en Segpa.

Examens présentés : CFG ; DNB ; DNB Pro ; BEP ; BAC Pro commerce et ARCU ; BAC L ; BAC ES ; BAC S ; BAC STMG.

Options :

Au collège : Section bi langue actuellement en 6^o et 5^o (anglais/espagnol), latin à partir de la 5^o et section euro anglais en 4^o et 3^o. Option facultative volley.

Au lycée : Latin/ Grec ; Options théâtre, Arts plastiques, EPS.

Langues vivantes : Anglais (LV1), Espagnol, italien et allemand (LV2)

Dispositif relais intégré au collège qui fait un travail de remise à niveau et de remobilisation auprès des élèves décrocheurs.

RESULTATS ET ORIENTATION

Les résultats sont globalement en hausse constante :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
DNB	83.8%	81.5%	62.7%	85.5%	82.5%	84,7%
DNB Pro				21%	59%	71,4%

CFG	2012	2013	2014	2015
IND	100%	100%	80%	73%
SCO	100%	81.8%	100%	75.5%

BAC	2010	2011	2012	2013	2014	2015
BAC L	63%	82%	83%	77%	100%	94,7 %
BAC ES	80%	95%	100%	95%	69%	82,3 %
BAC S	98%	90%	88%	94%	100%	93 %
BAC STMG	90%	80%	84%	89%	92%	100 %
BAC Pro			86%	84%	100%	65 %

Les taux de doublements baissent fortement, ils sont dans la moyenne académique. Le taux de passage en 2de GT augmente, il est de 64,7 %.

La cité scolaire fait partie de l'expérimentation de l'orientation au choix des familles.

On note, de manière générale une faible ambition des familles et une difficulté majeure à imaginer une poursuite d'études loin du pays vignais.

AXE 1: FAVORISER LA REUSSITE POUR TOUS

OBJECTIF 1

LES NIVEAUX D'ADAPTATION ET L'ACCOMPAGNEMENT

Sous objectifs

La classe de 6^{ème} fin du cycle 3
La fin du cycle 4 et la classe de 2^{de}
Les suivis spécifiques et les parcours individualisés

Leviers et points d'appui :

- ✓ Recherche de pratiques différenciées : ouverture d'une 6^{ème} coopérative
- ✓ Liaison ancienne et structurée avec les 14 écoles du secteur et les collèges du bassin
- ✓ Conseil école collègue
- ✓ Mobilisation pour l'AP en 6^{ème} et en 2^{de} à partir des éléments transmis en rencontre d'harmonisation
- ✓ Classe de 3^{ème} Prépa Pro depuis 2012
- ✓ Politique d'évaluation en contrôle continu globalement positive
- ✓ Devoirs communs par niveau
- ✓ Forte implication des enseignants à la préparation de l'épreuve d'HDA, facteur de réussite pour les élèves
- ✓ Dispositif relais pour les collégiens en voie de décrochage
- ✓ Projets pédagogiques segpa
- ✓ Inclusion des élèves de segpa ou de l'ITEP en classe ordinaire
- ✓ Accueil et intégration des élèves allophones ou en situation de handicap (FLE, PAI...)

Mise en œuvre

- ✓ **Maitrise de la « Langue »** comme compétence essentielle à la réussite de tous les élèves (Compréhension du monde, vivre et agir intelligemment pour soi et pour tous...)
- ✓ Travail nécessaire sur le sens de la « **Réussite scolaire** »
- ✓ Généralisation des **cours d'1h30** et du temps méridien allongé.
- ✓ Généralisation de l'**évaluation par compétence** et de la **démarche de projet**
- ✓ Mise en place de l'**AP** de 3h en 6^{ème} à la rentrée 2016
- ✓ Poursuite de la **liaison 1^{er}/ 2^d degré** : Visites des écoles, harmonisation entre enseignants, formations communes, échanges pédagogiques et réflexions partagées dans le cadre des groupes de travail inter-catégoriels , accueil des élèves et des familles au mois de juin, mise en place de PAP et PPRE passerelles.
- ✓ **Devoirs communs** sur tous les niveaux de la 6^{ème} à la Terminale
- ✓ Poursuivre l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers en mobilisant les équipes pédagogiques à la mise en œuvre de **PAP et PPRE**
- ✓ Visites et **présentation du lycée** et de ses attentes aux collèges du secteur
- ✓ Visite des élèves de **4^{ème} de Ganges** pour une sensibilisation en amont de l'orientation
- ✓ Rencontre **d'harmonisation** avec chaque collègue
- ✓ **Suivi individuel** et régulier des élèves de 2^{de} : Intégration, internat, orientation, méthodologie
- ✓ **Journée « Portes ouvertes »** de présentation de la cité scolaire
- ✓ Montée en puissance du rôle du **conseil pédagogique**
- ✓ Mise en place des **EPI** sur tout le collège et du nouveau brevet à la rentrée 2016
- ✓ Poursuite de l'accompagnement en classe de 3^{ème} **Prépa Pro** (DP, AP, visites et suivi individualisé)
- ✓ **Accompagnement** de la classe de 2^{de} pour diminuer le décrochage et les réorientations en fin de 2^{de} : Travail par compétences en LV, propositions d'options attractives, Travail pluri disciplinaire sur l'AP avec temps de méthodologie et d'orientation
- ✓ **Rencontre hebdomadaire** CPE : AS : IDE : Direction/ COP et dispositif relais pour le traitement de toutes les questions de décrochage et de difficultés scolaires. Lien avec les équipes pédagogiques et les parents.
- ✓ Poursuite du travail individualisé en **segpa**, gestion des stages et du travail en ateliers
- ✓ Consolidation de l'enseignement au **lycée professionnel** (AP, Stages, participation aux différents événements)

Indicateurs de suivi

- ✓ Adaptation des élèves de 6^{ème} et de 2^{de} à la cité scolaire ; taux de doublement au collège et en 2^{de}, taux de réorientations en fin de 2^{de}
- ✓ Taux de décrochage ; Fréquentation du dispositif relais
- ✓ Nombre de PAP, PPRE
- ✓ Résultats aux examens ; Implication et autonomie des élèves

OBJECTIF 2

L'EDUCATION AUX VALEURS DE LA REPUBLIQUE

Sous objectifs

L'appropriation des valeurs de la république
La prise de responsabilité et l'esprit d'initiative et d'engagement.

Remise des diplômes, participation aux temps forts de l'année

Le CESC : Créer les conditions respectueuses des différences, des règles et du droit

Leviers et points d'appui

- ✓ Mise en valeur des symboles et devises de la république
- ✓ Existence de la MDL, du CVL, du CVC et de FSE.
- ✓ Partenariat divers avec la commune et la communauté de communes sur des actions jeunesse
- ✓ Montée en puissance des mesures de responsabilisation
- ✓ Cérémonie de remise des diplômes depuis 2 ans au moins de novembre
- ✓ Comité de pilotage du CESC

Mise en œuvre

- ✓ Mise en place du **parcours citoyen** qui s'appuiera sur l'**Education Morale et Civique** comme transmission de valeurs communes et appropriation des **valeurs républicaines** (Parcours citoyen en annexe)
- ✓ Favoriser la participation et l'engagement des élèves et poursuivre les pratiques pédagogiques des **classes coopératives** (Echanges, débats, verbalisation)
- ✓ Vivre le **respect et la laïcité** dans la cité scolaire Conduire un dialogue constructif sur la laïcité.
- ✓ Poursuivre le travail sur l'appropriation et l'explicitation de la **Charte de la Laïcité** et des règlements intérieurs
- ✓ Participation de tous les élèves aux différentes actions en lien avec le thème de l'année. Pour 2015/2016 : La **tolérance** (Expositions, travaux en classe, films, théâtre...)
- ✓ Poursuite de l'action « **Je suis majeur** ». Les élèves qui ont 18 ans dans l'année sont reçus par le chef d'établissement qui leur signifie les attentes et les responsabilités liées à leur nouveau statut de citoyen majeur et qui remet un ouvrage sur les valeurs républicaines.
- ✓ Poursuivre l'incitation à l'**engagement** et à la prise de responsabilité par une démocratie participative dans les diverses instances, associations ou conseils (Implication **CHSCT**)
- ✓ Valoriser et dynamiser le **CVC** pour qu'il prenne toute sa place : Médiation, tutorat.
- ✓ Poursuivre les actions et les engagements du **CVL et du CAVL** : Développer l'image des conseils et valoriser les projets (Semaine de l'engagement lycéen)
- ✓ Faire vivre la **MDL et le FSE** (Gestion, intervenants, fonctionnement, bilans)
- ✓ Poursuivre le partenariat avec **Coline Pibarot** ancienne élève élue au conseil municipal : Interventions citoyennes en classe avant les élections au lycée
- ✓ Travail du comité de pilotage du **CESC** pour définir un parcours santé : Education à la santé, la prévention des risques, protection de la santé, sécurité routière, intervention du centre de planification, UFSBD, BPDJ, ASSR, théâtre forum. Associer plus fortement les enseignants dans le choix des actions proposées. (Projet CESC en annexe)
- ✓ Mettre en place la formation **PSC1**
- ✓ Favoriser les mesures alternatives à l'exclusion et en particulier les **mesures de responsabilisation** avec le partenariat local
- ✓ Travail dès la classe de 5^{ème} sur l'**égalité filles /garçons**
- ✓ Proposer aux élèves de participer à la **semaine de la presse et des médias** pour travailler la liberté d'expression : Lecture critique et distanciée de l'information, intervenants journalistes
- ✓ Réitérer chaque année la **cérémonie de remise de diplômes**
- ✓ Repenser en conseil pédagogique l'organisation de l'**espace scolaire** pour mieux vivre ensemble

Indicateurs de suivi

- ✓ Taux d'exclusions et taux de mesures de responsabilisation
- ✓ Gestion du harcèlement et des incivilités
- ✓ Participation aux différentes instances, engagement des élèves dans la vie de la cité scolaire.
- ✓ Climat de l'établissement
- ✓ Actions CESC et implication des acteurs de l'établissement dans le CESC
- ✓ Résultats de l'ASSR
- ✓ Nombre de candidats aux élections

OBJECTIF 3

AMBITION ET REUSSITES POUR TOUS

Sous objectifs

Promotion des pratiques innovantes
Le numérique au service de la réussite
Promotion de la politique culturelle
Politique des langues

Leviers et points d'appui

- ✓ Mise en œuvre de pratiques pédagogiques différenciées, de pratiques favorisant l'expression (HVC, enseignement par compétences, classes sans note
- ✓ Ouverture d'une classe de 6^{ème} coopérative à la rentrée 2015 (Projet expérimental)
- ✓ Utilisation des TICE et engagement graduel dans l'ENT. Cité scolaire labellisée au niveau 2
- ✓ Installation d'ordinateurs et de vidéo projecteurs dans toutes les salles, Appel via Pronote
- ✓ Communication écrite totalement dématérialisée
- ✓ Projet fédérateur « Devenir ce qu'on est » et politique culturelle omni présente et transversale
- ✓ Bons résultats en 3^{ème} de l'HDA
- ✓ Projet culturel segpa et options artistiques au lycée
- ✓ Dynamique de la politique des langues (LV et Langues anciennes), nombreux projets d'ouverture internationale, succès de l'anglais euro sur toute la cité scolaire

Mise en œuvre

- ✓ Participation de divers intervenants en **Heures de Vie de Classe**
- ✓ Suivi interne et externe (CARDIE) de la classe de **6^{ème} coopérative**. Projet de poursuite sur les autres niveaux du collège. (Voir projet pédagogique en annexe)
- ✓ Extension du travail et de **l'évaluation par compétence** (Collège et classe de 2de)
- ✓ Promotion de **l'innovation pédagogique** dans la classe
- ✓ Généraliser l'utilisation de **FOLIOS** comme espace de construction du parcours avenir et du parcours culturel
- ✓ Mettre les **outils numériques** au service des expérimentations pédagogiques (SACOCHE, MOODLE.). Contribuer au déploiement du numérique intégré aux usages pédagogiques
- ✓ Expérimentation du cartable numérique (**MCNC**) par tous les élèves de 6^{ème}
- ✓ Réception de **LORDI** par tous les élèves de 2de
- ✓ Former tous les élèves à **l'usage responsable** d'internet et des réseaux sociaux
- ✓ Communiquer sur les actions culturelles et favoriser la **pratique culturelle et artistique** pour lutter contre le décrochage et l'absentéisme : Organiser une salle d'exposition, Résidences d'artistes, chant choral, options artistiques au lycée, clubs artistiques du FSE, invitation d'écrivains et de poètes, sorties théâtre et cinéma ... et donner au référent culturel les moyens d'impulser une politique culturelle ambitieuse et reconnue par tous. (Parcours culturel et projet fédérateur « Devenir ce qu'on est... » en annexe)
- ✓ Poursuivre l'implication de tous les enseignants de 3^{ème} sur **l'HDA**
- ✓ Réaliser le projet de **spécialité artistique** en 1^{ère} et Terminale L
- ✓ Etre vigilants sur l'équité en matière de voyages (**Charte pédagogique des voyages**)
- ✓ Poursuivre les projets culturels **segpa** : Arts de la rue à Valleraugue, Olympiades ...
- ✓ Poursuivre les conditions d'accès à une **culture internationale** (Jumelages Indonésie et Norvège) et poursuivre la pratique des voyages pour renforcer la connaissance du contexte culturel des langues étudiées enrichir les compétences linguistiques des élèves, particulièrement au lycée
- ✓ Mise en place de la **LV2 en 5^{ème}** à la rentrée 2016 et mise en place des enseignements complémentaires en assurant la pérennité des langues anciennes
- ✓ **Projets LV et langues anciennes** : « sport et anglais » en 3^{ème} ; Interventions théâtre anglais ; Semaine des langues ; appariements divers ; Participation au « Big challenge » et à « Lycéens au cinéma » Favoriser la mobilité des élèves et l'accueil des correspondants en privilégiant les élèves dans la mise en œuvre, garantir une diversité linguistique tout au long de la scolarité obligatoire
- ✓ Accompagner et valoriser la **politique des langues**, poursuivre les nombreux projets autour de l'enrichissement des LV et des langues anciennes tant sur le plan linguistique que culturel
- ✓ Donner aux élèves du lycée professionnel la possibilité de faire des **stages** à l'étranger

Indicateurs de suivi

- ✓ Evolution de la 6^{ème} coopérative et poursuite du projet
- ✓ Evolution de l'engagement dans l'ENT et obtention de la labellisation numérique
- ✓ Nombre et qualité des projets artistiques sur la cité scolaire, résultats de l'HDA en DNB
- ✓ Effectifs en langues anciennes
- ✓ Répartitions des LV et LCA en EPI à la rentrée 2016
- ✓ Nombre de mobilités internationales, nombre d'accueils de correspondants étrangers
- ✓ Taux d'accès des élèves au niveau A2

AXE 2: AMELIORER LA VIE DANS LA CITE

OBJECTIF 1

FAVORISER LA SERENITE DU CLIMAT SCOLAIRE

Sous objectifs

Un climat scolaire serein et respectueux
La relation de confiance école/famille
Le tutorat, la médiation
L'internat
Le Dispositif Relais

Leviers et points d'appui

- ✓ Un climat de sérénité et une relation de confiance restaurés
- ✓ Une relation apaisée et constructive avec les parents d'élèves
- ✓ Un projet de médiation et de tutorat
- ✓ Le Dispositif relais
- ✓ Un internat « familial »

Mise en œuvre

- ✓ Poursuivre et consolider la **confiance avec les usagers** de l'établissement par une communication régulière de qualité sur la vie dans l'établissement, les projets.... Remise des bulletins en 6^{ème}, 3^{ème} et 2^{de} lors des réunions parents professeurs
- ✓ Faire du climat scolaire une **responsabilité collective**
- ✓ Poursuite du travail **du dispositif relais** auprès des élèves décrocheurs et pré décrocheurs en partenariat avec l'AEMC (Aide, soutien, ateliers, entretiens éducatifs, mise en stage et suivi)
- ✓ Participation massive au **conseil pédagogique** instance de partage et de projets reconnu ainsi qu'à toutes les autres instances
- ✓ Poursuivre la réflexion sur les **rythmes de la cité scolaire** et le problème des **transports**
- ✓ **Evaluer** la cité scolaire suivant le guide d'évaluation des EPLE
- ✓ Consolider la lutte contre le **harcèlement scolaire et l'homophobie** par des interventions en classe et en amont dans les écoles
- ✓ Poursuite du suivi des **internes** : Etude, aide aux devoirs, climat de l'internat, règles de vie, activité physique, actions culturelles...
- ✓ Former les élèves et les adultes à la **culture de la médiation et du tutorat**
- ✓ Mieux communiquer sur les actions et la vie des divisions de **Segpa** et de la **SEP**
- ✓ Finalisation du **DUER** et du plan de prévention « **Pénibilité au travail** »

Indicateurs de suivi

- ✓ Sentiment de sécurité dans la cité scolaire et nombre de faits de violence, de harcèlement ou d'incivilités
- ✓ Respect de l'environnement physique
- ✓ Sentiment d'appartenance à la communauté scolaire

OBJECTIF 2

ENGAGER LA CITE SCOLAIRE

Sous objectifs

Les engagements des élèves
Tutorat et médiation

Leviers et points d'appui

- ✓ Expérimentation du CVC à renforcer
- ✓ Un CVL actif et force de propositions
- ✓ Un projet de médiation et de tutorat
- ✓ Une SEP dynamique et engagée

Mise en œuvre

- ✓ Assurer la **formation** des nouveaux AED (1,5 jour de formation par bassin)
- ✓ Organiser une formation solide de tous les **délégués**
- ✓ Créer les conditions d'un **pilotage partagé** du traitement de l'absentéisme, des difficultés scolaires des élèves et de leur famille entre le service infirmier, le service social, la vie scolaire, les enseignants et la direction.
- ✓ Poursuivre l'implication dans la vie culturelle de la cité scolaire en s'appuyant sur le **CVC et le CVL** porteurs de projets culturels.
- ✓ Pérenniser l'action « **Alter Ego** » : rencontre et partage avec les jeunes de Bréau et Salagosse
- ✓ Poursuite du projet « **Journal de la cité** » avec participation collègue/lycée
- ✓ Augmenter l'implication des élèves et leur engagement dans les **associations hébergées** (FSE ; MDL). Mieux communiquer sur les instances et les associations hébergées, leur importance et leurs objectifs
- ✓ Favoriser l'**autonomie et l'engagement** des élèves dans la mise en œuvre des projets de classe
- ✓ Développer les **projets sciences** et poursuite des sorties géologie (TS), mines, forêt, projet jardin. Organiser une fête de la science
- ✓ Former les élèves et les adultes à la **culture de la médiation et du tutorat**
- ✓ Mise en œuvre des **temps forts de l'année** : Commémorations nationales, semaine de l'EDD ; semaine de l'engagement citoyen ; journée contre le harcèlement...
- ✓ Mieux communiquer sur les actions et la vie des divisions de **Segpa** et de la **SEP**

Indicateurs de suivi

- ✓ Taux d'engagement dans les différentes instances (Conseil pédagogique, CA, CD, Commission éducatives...)
- ✓ Taux de participation aux réunions parents professeurs, aux élections des parents d'élèves, au CVC, au CVL et implication des élèves dans le FSE et la MDL

OBJECTIF 3

PROMOUVOIR LA POLITIQUE EDUCATIVE

Sous objectifs

- Les vies scolaires, le CDI et le pôle santé social
- L'EDD
- Le dynamisme de l'AS

Leviers et points d'appui

- ✓ Des vies scolaires formées et efficaces
- ✓ Un pôle santé-social dynamique et investi
- ✓ Un CDI cité scolaire intégré aux enseignements
- ✓ Un projet Education Développement Durable « cité scolaire 21
- ✓ Une AS dynamique engagée au niveau départemental et national

Mise en œuvre

- ✓ Suivre la feuille de route des **projets « Vie scolaire »** : Comprendre le bien fondé de règles claires, appropriation des règlements intérieurs, sentiment de justice scolaire, redonner du sens à la sanction, favoriser les mesures de responsabilisation....
- ✓ Assurer la **formation** des nouveaux AED (1,5 jour de formation par bassin)
- ✓ Organiser une formation solide de tous les **délégués**
- ✓ Créer les conditions d'un **pilotage partagé** du traitement de l'absentéisme, des difficultés scolaires des élèves et de leur famille entre le service infirmier, le service social, la vie scolaire, les enseignants et la direction.
- ✓ Suivre le **projet Santé-Social** : Accueil, Soins, PAI, Prévention, accompagnement, entretiens éducatifs, signalements, liens avec les services sociaux....
- ✓ Mise en œuvre des **temps forts de l'année** : Commémorations nationales, semaine de l'EDD ; semaine de l'engagement citoyen ; journée contre le harcèlement...
- ✓ Pérenniser le **CDI cité scolaire** et continuer à lui donner sa place transversale : participation aux projets, accueil, exposition, réception d'auteurs et artistes, IRD en 6^{ème}, TPE, enseignements d'exploration (Projet CDI en annexe)
- ✓ Poursuivre et dynamiser le projet autour de **l'Education au Développement Durable** : Comité de pilotage, poursuite de la labellisation cité 21, Eco-délégués (Projet « Cité 21 » en annexe)
- ✓ Promouvoir le **sport scolaire**, poursuivre, encourager et soutenir les projets de l'Association Sportive : Options EPS, cross du collège, stages Méjannes le Clap, AS, rencontres d'équipes sportives en compétition, participation aux compétitions départementales et nationales, organisation de RAID départementaux.

Indicateurs de suivi

- ✓ Fréquentation du CDI et Implications du CDI dans les différents projets, nombre et pertinences des actions proposées
- ✓ Nombre d'éco délégués et participation aux actions de l'EDD, obtention de la labellisation E3D
- ✓ Nombre d'adhérents à l'AS

AXE 3: REUSSIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE CHACUN

OBJECTIF 1

EDUQUER A L'ORIENTATION AU COLLEGE ET AU LYCEE

Sous objectifs

Choisir son parcours :

- Le parcours avenir 6ème - Terminale
- L'expérimentation du choix des familles
- Le monde économique et professionnel
- Le continuum lycée/enseignement supérieur
- L'offre de formation sur la cité scolaire

Leviers et points d'appui

- ✓ Parcours avenir de la 6^{ème} à la Terminale
- ✓ 3^{ème} année de l'expérimentation de l'orientation au choix des parents
- ✓ Le forum des métiers des parents de la classe en 5ème et forum des métiers et des formations
- ✓ Les entretiens individualisés de concertation active en 3^{ème} et la forte implication des professeurs principaux dans le projet d'orientation des 3^{èmes} et des 2des
- ✓ Stages d'observation en 3^{ème} et en fin de 2de
- ✓ Le suivi des classes de 2de : AP, méthodologie, orientation...
- ✓ Les journées de l'information et de l'orientation (JIO) au lycée
- ✓ Découverte du monde économique et professionnel avec visites des forums des métiers et visites des structures post bac en Terminale / Visite des LP et des CFA en 3^{ème} PPro et segpa
- ✓ Expérimentation d'« une journée au lycée »

Mise en œuvre

- ✓ Pérenniser la progression **du taux d'accès de la 3ème à la 2de GT** (64,7 % en 2015), renforcer l'accès des bacheliers technologiques à l'enseignement supérieur et accompagner les bacheliers professionnels vers l'insertion au niveau 4 et les possibilités de poursuivre en BTS
- ✓ Maintenir un taux de **redoublements et de réorientations** en fin de la classe de 2de dans la moyenne académique et limiter les abandons en fin de 2de Professionnelle
- ✓ Poursuivre le suivi de **cohorte**
- ✓ Evaluer l'expérimentation de **l'orientation au choix des familles** avec un suivi personnalisé des élèves de 2de passés contre l'avis du conseil de classe
- ✓ Poursuite du **forum des métiers des parents** de la classe en 5ème et établir un **annuaire** des intervenants potentiels en orientation
- ✓ Ouverture en 6ème et alimentation de **FOLIOS** du collège au lycée. En faire un outil unique de construction progressive du parcours avenir.
- ✓ Intégrer une perspective « **métiers** » dans les enseignements
- ✓ Poursuivre les entretiens individualisés de **concertation active** avec élève et parents en 3ème
- ✓ Maintenir l'implication des professeurs principaux de 3^{ème} dans l'accompagnement du **projet d'orientation**, travail sur les représentations des métiers et réalisation de « diaporamas métiers » en technologie
- ✓ **Rencontre d'orientation** des parents d'élèves de chaque niveau et intervention de la COP dans chaque classe de 4ème, de 3ème et de 2de
- ✓ Poursuite de journées de l'information et de l'orientation (**JIO**) avec visite des structures post bac, intervenants de tous horizons, visite forums des métiers et des formations, gestion APB...
- ✓ Poursuite du dispositif « **Une journée au lycée** » pour les élèves de 3^{ème} qui hésitent sur le choix d'une filière
- ✓ Valoriser les **stages d'observation** du monde professionnel en 3^{ème} et augmenter les mini-stages et les stages facultatifs en fin de 2de
- ✓ Participation du collège et du lycée au **forum des métiers** de Ganges
- ✓ Elargir la vision de tous les élèves sur les perspectives d'insertion professionnelles par l'étude de **l'environnement économique** et le sens des évolutions de la société
- ✓ Développer **l'esprit d'entreprendre** et **l'ambition sociale** en ayant une meilleure connaissance des différentes voies d'accès aux qualifications. Encourager la diversification des parcours d'orientation et toutes les formes de mixité des filières de formation en veillant à favoriser l'égalité filles/garçons
- ✓ Elargir **l'offre de formation** de la cité scolaire avec une formation post-bac en cohérence avec le tissu économique local (Projet BTS EEC)

Indicateurs de suivi

- ✓ Taux d'accès en 2GT / 2Pro/ CAP et nombre d'élèves non affectés
- ✓ Situation des élèves à N+3

OBJECTIF 2

L'INSERTION ET LA PERSEVERANCE SCOLAIRE : PREVENTION ET LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE

Objectifs

Lutte contre l'absentéisme et le décrochage
Le Dispositif Relais
Le dispositif FOQUALE
La prise en charge des décrocheurs

Leviers et points d'appui

- ✓ GSED (Groupe de suivi des élèves en difficulté) mensuel pour collège et lycée
- ✓ Groupe mensuel de suivi de l'absentéisme
- ✓ Un dispositif relais efficace
- ✓ Le réseau FOQUALE

Mise en œuvre

- ✓ Valorisation des compétences plurielles des élèves pour cultiver **l'estime de soi et la motivation**
- ✓ Poursuite des **GSED** et groupe de suivi de l'absentéisme mensuels. S'appuyer sur les projets vie scolaire pour lutter contre l'absentéisme, faire diminuer les incivilités et renforcer les activités autonomes des élèves.
- ✓ Suivi précis de **l'absentéisme** et travail de proximité avec les parents à consolider
- ✓ Faire de **l'Education Artistique et Culturelle**, scientifique et sportive un élément de lutte contre le décrochage et la difficulté scolaires
- ✓ Agir le plus **en amont** possible en équipe pluri disciplinaires afin d'éviter les ruptures et les situations d'échec qui poussent un jeune à s'éloigner du système scolaire
- ✓ Implication essentielle du **Dispositif Relais** intégré à l'établissement contre le décrochage précoce : Entretiens éducatifs, aide aux devoirs, entretiens avec les parents, ateliers créatifs...
Les emplois du temps des élèves sont aménagés en fonction des besoins individuels, ils ne sortent jamais complètement de leur classe. Les projets DR sont mis en place avec les parents sur proposition de l'équipe pédagogique qui est consultée et tenue au courant de l'évolution de la situation de l'élève (Projet DR en annexe)
- ✓ Favoriser **l'implication des élèves** dans la cité scolaire, l'engagement contre le décrochage, la persévérance scolaire
- ✓ Travailler sur le **sens et la cohérence** des enseignements
- ✓ Actions de remobilisation et de re préparation aux examens par la **MLDS**
- ✓ Poursuivre le travail du réseau **FOQUALE** pour une prise en charge personnalisée des décrocheurs identifiés et travailler sur le retour en formation des décrocheurs et l'accueil qui leur est réservé
- ✓ Nécessité de formations inter-catégorielles pour le **repérage des signes du décrochage**
- ✓ Exploration de toutes les possibilités de **passerelles** pour faciliter le retour à la formation
- ✓ Accueil prochain du **CIO** dans les locaux de la cité scolaire

Indicateurs de suivi

- ✓ Taux d'exclusions de cours, d'exclusions temporaires, d'incivilités, nombre de conseils de discipline, d'absentéisme par classe et par mois
- ✓ Taux de décrochage
- ✓ Taux de retour en formation
- ✓ Taux de « passerelles »
- ✓ Suivi et avenir des élèves inscrits au Dispositif Relais

AXE 4 : TRAVAILLER EN RESEAUX

OBJECTIF 1

LES PARTENARIATS

Sous objectifs

Les différents partenaires
La relation avec les parents d'élèves

Leviers et points d'appui

- ✓ Partenariat avec le Conseil Départemental du Gard et la Région Languedoc Roussillon
- ✓ Partenariat et partage des locaux avec la communauté de Communes du pays Viganais
- ✓ Partenariat avec la mairie du Vigan et les associations locales
- ✓ Partenariat avec toutes les écoles et les collèges du secteur
- ✓ Partenariat avec la gendarmerie locale
- ✓ Partenariat avec le Parc National des Cévennes (PNC)
- ✓ Partenariat avec la MDPH
- ✓ Association des parents d'élèves FCPE active et présente
- ✓ Partenariat ancien et solide avec l'AEMC (Association Educative du Mas Cavaillac)
- ✓ Partenariat MAIF et sécurité routière
- ✓ Partenariat culturel avec cinéma et théâtre locaux
- ✓ Partenariat avec le GRETA du Gard
- ✓ Partenariat avec le groupement d'achat des EPLE du Gard

Mise en œuvre

- ✓ Poursuivre et consolider le partenariat avec l'AEMC qui regroupe sur le bassin St Hippolyte du Fort/ Le Vigan toutes les structures éducatives et médico-sociales. Le partenariat est basé sur des conventions renouvelées annuellement.
Le dispositif relais est construit sur ce partenariat ainsi que les possibilités d'inclusions des élèves des l'ITEP
- ✓ Poursuivre le partenariat avec les **écoles et collèges** du secteur : travaux communs, défi lecture, cross, expositions....
- ✓ Conforter le partenariat local avec la **gendarmerie** : visites, présence à la sortie de la cité scolaire, BPDJ, préventions, rappels à la loi, aide à la gestion de procédures pénales ou juridiques...
- ✓ Diversifier le partenariat avec les **associations locales** pour augmenter les choix des lieux de stage ainsi que les possibilités de mesures de responsabilisation : pompiers, hôpital, associations humanitaires...
- ✓ Développer davantage la liaison avec les **cinémas et théâtre** du pays Viganais
- ✓ Poursuivre le lien avec la **presse** pour l'associer à toutes les manifestations de la cité scolaire
- ✓ Travailler avec la **MDPH** pour la réussite d'élèves à besoins particuliers
- ✓ Poursuivre avec la **MAIF** la préparation ASSR
- ✓ Faire intervenir en prévention la **sécurité routière** du Gard en alternance collège/lycée : préventions, voiture tonneaux....
- ✓ Collaborer davantage avec le **PNC** en ce qui concerne le projet culturel et l'EDD
- ✓ Poursuivre la collaboration avec la **mairie** : Eco-dialogues, expositions, forums, parcours bambou, partage des locaux.....
- ✓ Poursuivre le partenariat avec le Conseil Départemental en ce qui concerne le parcours culturel
- ✓ Poursuivre l'accueil de la formation continue avec le GRETA du Gard
- ✓ Mieux communiquer avec les parents de la **FCPE**, les intégrer aux diverses réflexions et travaux de la cité scolaire (Projet tolérance, laïcité, horaires de l'établissement, règlements intérieurs...)

Indicateurs de suivi

- ✓ Nombre d'élèves prise en charge par le DR ou l'AEMC
- ✓ Nombre d'élèves en mesures de responsabilité et résultats du dispositif
- ✓ Régularité des actions de préventions avec les différents partenaires
- ✓ Climat et relation cité scolaire / Parents
- ✓

OBJECTIF 2

LES RESEAUX

Sous objectifs

Le conseil école collège
Les liaisons école/collège/lycée/Enseignement Supérieur
L'échelon bassin

Leviers et points d'appui

- ✓ Le conseil école / collège
- ✓ Les liaisons école / collèges / lycée anciennes et structurées
- ✓ Le lien avec l'enseignement supérieur
- ✓ Un bassin atypique mais fonctionnel
- ✓ La liaison avec l'inspecteur référent et l'IEN
- ✓ Un espace de partage avec les autorités académiques

Mise en œuvre

- ✓ Poursuite du travail en **conseil école / collège** 2 à 3 fois par an : installation de la **Réforme** sur le cycle 3, projets culturels, disciplinaires et sportifs communs 1^{er}/ 2^d degré, formations communes échanges pédagogiques et réflexions partagées dans le cadre des groupes de travail inter-catégoriels, harmonisation des pratiques
- ✓ Poursuite de la **liaison 1^{er}/ 2^d degré** : Visites des écoles, harmonisation entre enseignants fin mai, accueil des élèves et des familles au mois de juin, mise en place de PAP et PPRE passerelles, matinée de rentrée consacrée aux élèves de 6^{ème}
- ✓ Poursuite de la **liaison collèges / lycée** : Visite des élèves de 4^{ème} de Ganges pour un premier contact avec le lycée, présentations aux élèves de 3^{ème} de Ganges et de St Hippolyte du Fort du lycée et de ses attentes, temps d'échanges et de rencontres entre enseignants, dispositif « une journée au lycée » pour tous ceux qui seraient dans le doute ou l'hésitation sur une filière, rencontres d'harmonisation entre CPE et enseignants 3^{ème} / 2^de pour chaque collège en fonction d'un tableau de suivi commun
- ✓ Consolider la **liaison avec l'enseignement supérieur** : Malgré l'éloignement, effort de l'établissement pour déplacer les élèves vers des différents forums ou structures supérieurs (IUT, CPGE...). Intervenants de l'enseignement supérieur lors des JIO au mois de février
- ✓ Poursuivre l'accueil des futurs enseignants dans la cité scolaire
- ✓ Poursuivre le travail en **bassin** avec Quissac, dont les élèves vont à Nîmes, Ganges qui fait aussi partie du bassin de Montpellier Nord dont les élèves vont en partie au Vigan et en partie à St Clément de Rivière et Saint Hippolyte du Fort dont les élèves vont en partie au Vigan et en partie à Saint Christol les Alès : DNB blancs communs, cohérence des langues sur le bassin, accueil et gestion des élèves de **Prépa Pro** et des élèves de **segpa** qui sont rassemblés au Vigan, Forum des métiers et des formations sur Ganges, projets pédagogiques communs en langues classiques et LV, travail commun sur la Réforme du collège, mise en place des mesures de responsabilisation sur le bassin
- ✓ Poursuite avec l'**IPR** référent sur l'offre de formation et l'avenir de la cité scolaire
- ✓ Entreprendre la démarche **d'autoévaluation** de la cité scolaire comme préalable à la démarche de contractualisation et le dialogue de gestion
- ✓ Montée en puissance des espaces **MOODLE** et **DOKIA** en lien avec le niveau départemental et académique

Indicateurs de suivi

- ✓ Fréquence et fréquentation du conseil école / collège
- ✓ Adaptation des élèves en 6^{ème}, 2^de et dans l'enseignement supérieur

OBJECTIF 3

LA FORMATION DES PERSONNELS

Objectifs

Dispositifs d'évaluation et de valorisation des personnels
Accompagnement et prévention des difficultés professionnelles

Leviers et points d'appui

- ✓ Demandes de formation des personnels administratifs, enseignants et vie scolaire
- ✓ Utilisation du dispositif de remédiation des personnels en difficulté

Mise en œuvre

- ✓ Poser la qualité du **climat scolaire** comme une responsabilité collective : travail en équipe, respect des locaux et des personnes
- ✓ Inscriptions au **PAF** : encourager les personnels à se former tout au long de la carrière
- ✓ Définitions des **fiches de poste** pour tout le personnel administratif
- ✓ **Entretiens** annuels de tous les personnels administratifs, enseignants et vie scolaire dans un souci d'évaluation, de valorisation et de reconnaissance
- ✓ Poursuivre la formalisation de toutes **procédures** administratives dans un souci de cohérence et d'efficacité
- ✓ Prévenir les situations de difficultés professionnelles et suivre les personnels qui ont bénéficié du **dispositif d'aide** et de soutien aux difficultés et à la gestion de classe
- ✓ Améliorer l'accompagnement à la **prise de fonction**
- ✓ Consolider et augmenter les **remplacements** de courte durée
- ✓ Mise en route et poursuite de la formation pour la **Réforme du collège** pour tous les enseignants de la cité
- ✓ Proposer des formations communes 1^{er} et 2^d degré autour des **priorités** nationales et académiques
- ✓ Proposer aux enseignants de se former à l'accueil des élèves à **besoins éducatifs particuliers** : Formations DYS, EIP, ENA, situations de handicap...
- ✓ Poursuivre l'engagement des enseignants de la cité dans la **formation initiale** des futurs enseignants
- ✓ Incitation à poursuivre la montée en puissance de l'utilisation de l'**ENT**

Indicateurs de suivi

- ✓ Nombre de formations demandées
- ✓ Intégration des nouveaux personnels
- ✓ Climat général de chaque pôle
- ✓ Qualité d'accueil des stagiaires

ANNEXES

Parcours Avenir
Parcours d'Education artistique et culturel
Parcours citoyen
Projet de classe coopérative
Projet pédagogique du Dispositif Relais
Projets vie scolaire collège
Projet vie scolaire lycée
Projet « Cité 21 »
Projet CDI
Projet pédagogique 3 Prépa Pro
Projet pédagogique éducation musicale



Cité scolaire André Chamson
1, Avenue Jean Jaurès
30120 LE VIGAN

PARCOURS AVENIR
Cité scolaire André Chamson
« Le déclic pour une orientation réussie »

Constats	Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Manque d'ambition de la part des élèves et de leurs familles ➤ Utilisation partielle de FOLIOS ➤ Représentation négative des classes de 3^{ème} Prépa pro et segpa 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmenter l'ambition des familles, Aider les élèves à oser partir du Vigan, les rendre acteurs de leur projet ➤ Développer le sens de l'engagement et de l'initiative ➤ Approfondir la connaissance du MEP et élaborer le projet personnel ➤ Développer l'usage de FOLIOS ➤ Valoriser l'affectation en 3^{ème} Prépa Pro et segpa ➤ Stabiliser le taux d'affectation en 2 GT ➤ Eviter les sorties prématurée du système scolaire ➤ Construire des lycéens et de futurs adultes autonomes ➤ Intégrer une perspective « métiers » dans les enseignements, utiliser les contenus des enseignements pour développer une culture commune de l'orientation ➤ Faire de l'orientation un objet de travail commun et transdisciplinaire ➤ Faciliter et développer les échanges entre l'Ecole et les acteurs du monde économique par des conventions locales ➤ Favoriser l'adaptation scolaire et la réussite des élèves ➤ Elaborer avec les élèves leur parcours de formation professionnelle, les rendre autonomes ➤ Accompagner les projets créatifs interdisciplinaires : forums, fêtes, projets culturels

Niveaux	Objectifs	Actions	Personnels concernés
Niveau 6^{ème} Recenser Expliciter	<ul style="list-style-type: none"> - Se connaître - Explorer les métiers à travers des activités professionnelles - Explorer la diversité des métiers et la façon de les décrire - Les métiers de l'EDD - Découvrir les supports de l'information - Amorcer le dialogue avec les parents : exploration et explication du bulletin 	<ul style="list-style-type: none"> - Commission d'harmonisation CM2/6^{ème} - Utilisation des temps d'enseignement et de l'AP - Description d'un métier selon une grille préparée en classe Ouverture de FOLIOS - En IRD découvrir les différentes sources d'information - Découverte du site ONISEP - Liaison avec psy scolaire Bilans psychométriques - PAP, PPRE, ESS - Lien avec les familles 	Professeur documentaliste Professeurs principaux de 6 ^{ème} AED référents et CPE COP Elus du CVC

Niveaux	Objectifs	Actions	Personnels concernés
Niveau 5^{ème} Explorer	<ul style="list-style-type: none"> - Explorer le monde économique et professionnel : mutations / évolutions à travers le temps et l'espace ; place des innovations. - Explorer la catégorisation des métiers en domaines. - Identifier les différentes sources d'information et leur complémentarité - Faire émerger des interrogations - Découvrir les conditions d'exercice des métiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Forum des métiers des parents de la classe en 5^{ème} : métiers divers, travail autour de la représentation des genres - Aborder les métiers par les disciplines - Bilans psychométriques, MDPH - PAP, PPRE, ESS - Décrochage scolaire 	Professeur documentaliste, CPE, Direction, AED, COP <u>Exemples d'abords disciplinaires :</u> <u>Art plastique</u> : les métiers d'art, visite d'ateliers, de musées... <u>EPS</u> : visite d'un club, organigramme <u>Maths</u> : enquête sur les emplois d'une région en fonction de leur activité avec notions de fréquences, de diagrammes. <u>Histoire-Géo</u> : l'accès à l'eau <u>Technologie</u> : « Habitat et ouvrages » les métiers de proximité au collège, dans la ville, lien avec le développement durable. <u>SVT</u> : fonctionnement de l'organisme et apport énergétique du petit déjeuner en lien avec le métier de diététicien

Niveaux	Objectifs	Actions	Personnels concernés
Niveau 4 ^{ème} Comparer Organiser	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le lien entre les qualifications, les fonctions et les métiers. - Découvrir les voies de formation du lycée - Connaître et différencier les voies de formation, les diplômes et les passerelles (modalités d'enseignement, profils et attendus). - Appréhender la notion de parcours. - Apprendre à explorer ses centres d'intérêt en relation avec le monde professionnel - Présentation la 3^{ème} Prépa Pro 	<ul style="list-style-type: none"> - Découverte par les disciplines des principales formes d'organisation économiques - Découverte et exploitation du site Onisep avec test d'intérêt professionnel - Appropriation progressive et enrichissement de FOLIOS - Intervention de la COP sur la notion de parcours, les voies de formation post 3^{ème} - Participation au forum des métiers de Ganges - Entretiens avec les parents dont les enfants demandent une 3^{ème} Prépa Pro <ul style="list-style-type: none"> - PAP, PPRE, ESS - Décrochage scolaire - Bilans psychométriques/ MDPH - Dossiers 3^{ème} Prépa Pro 	PP de 4 ^{ème} COP, AED, CPE, Professeur documentaliste Direction <u>Exemples d'abords disciplinaires :</u> <u>EPS</u> : impact du sport sur le développement de la personne. <u>Histoire-Géo</u> : mondialisation et circuit d'un produit <u>Art plastique</u> : les métiers du théâtre, profils, formations et contraintes ; les métiers de la publicité.

Niveaux	Objectifs	Actions	Personnels concernés
Niveau 3 ^{ème} Synthétiser	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir un stage en adéquation avec ses perspectives d'orientation - Connaître les contraintes liées aux choix d'orientation (calendrier, procédures). - Mettre en cohérence ses connaissances et ses expériences. - Décider et adopter des stratégies de choix pour son propre parcours, sensibiliser les familles à l'après 3^{ème}, internat, éloignement.. - Parvenir à une autonomie totale dans le travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien de concertation active (CR dans FOLIOS) - Participation au forum des métiers de Ganges - Poursuite de l'appropriation de FOLIOS - Stages d'observation en entreprise - Possibilités de mini-stages en LP pour les élèves souhaitant une orientation en 2de Pro - Intervention des enseignants et direction du lycée pour une présentation générale aux élèves et aux parents du lycée et des formations post bac - Visite de CFA et LP pour les 3^{ème} PPro - Exploitation du travail en DP pour les 3^{ème} PPro - Mise en place du dispositif « Une journée au lycée » <ul style="list-style-type: none"> - Bilans ULIS, SEGPA, MDPH - Liaison collège / lycée - Décrochage scolaire (Aménagement des parcours, stage CFA, liaison MLDS, FOQUALE) 	Anciens élèves du collège PP de 3 ^{ème} COP, AED, CPE, Professeur documentaliste Tuteurs de stage Direction <u>Exemples d'abords disciplinaires :</u> <u>Français</u> : lettre de motivation, la présentation orale et l'entretien en vue de la séquence d'observation en entreprise. <u>Histoire-Géo, SVT, technologie</u> : évolution du monde du travail et de son organisation

Niveaux	Objectifs	Actions	Personnels concernés
SEGPA EANA ULIS EIP Décrocheurs Elèves non affectés	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les élèves vers une orientation choisie et lucide - Dépasser les stéréotypes et les représentations liées à la formation en segpa - Accompagner l'accueil et le suivi des élèves à besoins spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens de concertation active - Visite de CFA et de LP - DP en ateliers en 4ème et 3ème - Présentation transversale des voies professionnelles dans toutes les disciplines - Stages d'initiation en milieu professionnel 	Directeur segpa Enseignants Tuteurs de stage Direction COP AED Enseignants

Niveaux	Objectifs	Actions	Personnels concernés
LP	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les élèves dans l'orientation choisie - Prendre la mesure de toutes les possibilités dans l'orientation choisie - Oser changer de parcours et explorer les possibilités de « passerelles » - Exploration du post bac Pro - Dépasser les stéréotypes et les représentations liées à la formation en LP - Prévenir le décrochage scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens avec la COP - Volet de l'AP - PFMP (22 semaines) - Visites d'établissement - Participation à Cap Sup - Participation « Lycée à l'université » - Participation aux JIO, journées banalisées qui accueillent différents intervenants de secteurs de formations et de professions variées 	Direction Enseignants AED COP Tuteurs de stage

Niveaux	Objectifs	Actions	Personnels concernés
Niveau 2de Apprendre à recueillir	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la découverte et le fonctionnement du monde économique et professionnel - Développer son sens de l'engagement et de l'initiative - Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux JIO - Travail sur l'orientation en interdisciplinarité et en AP - Entretiens individuels avec la COP 	Direction Enseignants AED COP Tuteurs de stage
Niveau 1ère Explorer Se projeter		<ul style="list-style-type: none"> - Intervention de la COP en classe avec PP - Gestion d'APB avec CPE et PP 	
Niveau Tle Décider		<ul style="list-style-type: none"> - Stages facultatifs fin juin pour les élèves de 2des - Mettre les projets culturels au service du choix professionnel (Voyages, mobilité géographique, LV..) 	

Cité scolaire André Chamson

1, Avenue Jean Jaurès

30120 LE VIGAN

Téléphone: 04.67.81.01.77

Fax: 04.67.81.03.19

PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL

ETAT DES LIEUX

L'établissement : La zone est sinistrée économiquement et socialement suite au déclin industriel qui a suivi la fermeture de la plupart des entreprises.

L'enclavement géographique et l'éloignement des centres urbains (60 kms de Montpellier et 82 kms de Nîmes) ont diverses incidences : problèmes de transport, manque d'ambition et ressources culturelles moindres, à moduler toutefois en raison de l'engagement de nombreux partenaires et de la présence d'associations actives et innovantes.

Les distances reliant l'établissement aux divers centres régionaux culturels pèsent lourd sur le budget d l'établissement et accentuent l'inégalité des chances et du territoire.

Même si de façon objective, cet enclavement doit être relativisé, il reste présent dans les représentations des usagers et des personnels.

Les usagers : La cité scolaire fluctue en 1000 et 1050 élèves répartis en 4 structures et 40 divisions

Les cadres supérieurs et enseignants représentent 13,2% des CSP, les cadres moyens, 10%, les employés 36,2% et les ouvriers et inactifs représentent 39,5%.

Le taux de boursiers est au collège de 38%.

Nous accueillons des familles en difficulté économique sans pour autant que ces familles présentent toutes un niveau socioculturel bas. Ces dernières années, les Cévennes ont été repeuplées par des néo-ruraux et l'incidence sur l'établissement est réelle dans la mesure où, pour ces populations, la norme scolaire est loin d'être évidente et est parfois perçue comme un objectif difficile à atteindre.

Néanmoins la culture n'est pas inexistante et le tissu associatif met à disposition des élèves de nombreuses ressources.

Les ressources propres à l'établissement

Les équipes pédagogiques sont attentives et motivées. Elles connaissent bien le tissu culturel local. Leur souci est de concerner le plus grand nombre d'élèves par les pratiques culturelles.

La culture est présente dans l'accompagnement et au quotidien dans la remobilisation des élèves. Par exemple, le théâtre est transversal à plusieurs disciplines et des actions de remotivation du dispositif relais.

L'établissement partage un auditorium avec la municipalité et peut dans cette salle recevoir des spectacles pour un public de 180 personnes bien qu'un équipement confortable fasse défaut.

La salle d'arts plastiques est particulièrement adaptée à cet enseignement (espace, lumière...). Les professeurs d'arts plastiques sont une source importante d'idées et mettent en place des projets qui fédèrent les élèves et les aident à se remobiliser sur la scolarité.

Au lycée les élèves ont la possibilité de choisir des options artistiques, Art plastique ou théâtre qu'ils prennent en option facultatives pour le BAC.

Projet d'ouvrir à la rentrée 2016 une spécialité Art en section littéraire

Les documentalistes de la cité scolaires, sont des personnes ressources incontournables sur le plan de la culture et le CDI, très fréquenté, est le lieu de la culture par excellence, lieu d'expositions et de ressources au Vigan. L'espace vaste, lumineux, fonctionnel est un lieu parfaitement adapté aux besoins d'un établissement scolaire. La diversification des espaces (travail autonome, espace lecture, espace multi média) combine les besoins des élèves du lycée et du collège.

Un délégué culturel sera élu pour chaque classe et il sera le lien indispensable pour transmettre à la classe les différents projets.

La politique culturelle et ses moyens :

Le fond documentaire composé de matériel audio-visuel et de support papier est riche. Les documentalistes, les équipes et les coordonnateurs de disciplines décident ensemble des achats à effectuer.

Les équipements récents de toutes les salles en ordinateurs et vidéos projecteurs permettent l'utilisation de supports numériques culturels

Le partenariat culturel local :

La municipalité est très dynamique et attentive à satisfaire les besoins culturels de nos élèves. Les nombreuses associations, la communauté de communes, le conseil général proposent un large éventail de spectacle ou expositions.

Lieu	Ressources culturelles
Au Vigan	La commune <i>Programmation culturelle et gestion des lieux</i>
	Le musée Cévenol <i>Patrimoine de la civilisation cévenole de l'origine du peuplement jusqu'à nos jours</i>
	Association OUDEIS <i>Association pour les arts numériques, électroniques et médiatiques. Exposition, diffusion, production, soutien à la création. Expertise, résidence d'artiste, accompagnement, édition, recherche, pédagogie, formation, conférences, expérimentation...</i>
	Le cinéma Palace
	La médiathèque intercommunale du pays viganais <i>Prêt de livres Organisation d'évènements culturels</i>
	La communauté de communes du pays viganais <i>Programme le dispositif « comme une maison » Programmation de spectacle dans les villages. Ecole de musique intercommunale</i>
Dans les villages de la communauté de communes	Le Pôle culturel du conseil général Gard <i>Expositions artistiques au Château d'Assas</i>
	De nombreux artistes, plasticiens, comédiens, réalisateurs de films, musiciens, compagnies théâtrales qui travaillent dans le pays viganais.

LE PROJET FEDERATEUR

« Devenir ce qu'on est »

La réussite pour tous

La communauté éducative de l'établissement, au regard des indicateurs scolaires et socio-économiques qui caractérisent les élèves et en rapport avec les spécificités (sociales, économiques, patrimoniales et environnementales) du territoire, a fait le choix de mettre en place, du collège au lycée, une démarche éducative susceptible de favoriser le développement de l'ambition scolaire par la prise de confiance en soi et un travail de créativité. « Devenir ce qu'on est » c'est apprendre à se connaître et à comprendre le monde pour mieux s'y projeter comme un individu singulier et comme un citoyen.

Objectifs pédagogiques et éducatifs (compétences en lien avec le socle commun)

- Exprimer et interpréter des concepts, pensées, sentiments, faits et opinions oralement et par écrit (écouter, parler, lire et écrire) ;
- Etre capable d'écouter, de parler, de lire et d'écrire dans une langue étrangère;
- Posséder des habiletés numériques, collecter, traiter et diffuser de l'information à l'aide de médias électroniques ;
- Etre capable de participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et civique en comprenant les fondements culturels de la société ;
- Développer sa propre conscience de l'intérêt de l'expression créatrice d'idées, d'expériences et d'émotions sous diverses formes (musique, arts du spectacle, littérature et arts visuels) ;
- Etre capable de passer des idées aux actes en programmant et développant des projets en vue de la réalisation d'objectifs.

Parcours culturel de l'élève (variété des domaines)

La cité scolaire réunit quatre structures, collège, SEGPA, lycée et lycée professionnel, et offre de nombreuses possibilités de liaisons entre elles. Le parcours culturel des élèves bénéficie de cette situation notamment en favorisant les liaisons inter cycles. Les dispositifs comme les résidences d'artistes, « Auteurs au lycée » ou lycéens au cinéma irriguent l'ensemble de l'établissement. Les élèves ont la possibilité d'aborder dans leur scolarité des domaines aussi variés que le théâtre et l'expression littéraire, le cinéma et l'audiovisuel, les arts plastiques, le patrimoine culturel et environnemental, la culture humaniste et l'ouverture au monde par des échanges culturels et linguistiques.

Objectifs artistiques et culturels de connaissances et/ou de pratiques

- Favoriser l'ouverture culturelle, habituer les élèves à fréquenter les espaces culturels et intégrer la culture aux apprentissages.
- Faire découvrir et renforcer le patrimoine local et régional
- Renforcer la participation des élèves aux manifestations en relation avec l'environnement et le développement durable.
- Participer à un projet de création
- Permettre aux élèves de s'exprimer différemment
- Raccrocher les élèves démotivés en leur permettant de proposer des activités plus concrètes notamment via le CVL.

OBJECTIFS

- Favoriser l'ouverture culturelle, susciter une appétence pour la culture, initier un rapport intime à l'art, habituer les élèves à fréquenter les espaces culturels et intégrer la culture à tous les apprentissages.
- Faire découvrir de la 6^{ème} à la Terminale le patrimoine local et régional, permettre à chaque élève, toutes séries confondues un accès aux activités culturelles de la cité scolaire, un accès à la culture et au patrimoine local, en développant notamment la fréquentation des lieux de culture
- Développer l'autonomie, la citoyenneté et l'écocitoyenneté
- Développer une culture scientifique ouverte sur la philosophie, les sciences humaines et les arts
- Stimuler l'investissement linguistique des élèves et des étudiants
- Susciter une ouverture culturelle qui soit fédératrice
- Renforcer le partenariat local et régional
- Raccrocher les élèves démotivés en proposant des activités plus concrètes.

LES 3 PILIERS DU PEAC

1/La rencontre avec la culture

➤ Parcours culturels de la 6^o à la Terminale :

Il s'agit de proposer à nos élèves une progression du classique vers le contemporain, la possibilité de découvrir leur patrimoine local et régional, de faire connaissance avec les arts du vivant et de construire, dès la 6^o un parcours d'histoire des arts stocké dans FOLIOS.

Niveaux	Axes prioritaires	Objectifs pédagogiques	Projets possibles
En 6 ^o	Connaître le patrimoine géographique et historique local et régional	Découvrir et mieux comprendre La gallo-romanité	Nîmes (Arènes, jardins de la fontaine) Ambrussum Vallée du Vidourle
En 5 ^o	Connaître le patrimoine géographique et historique local et régional	Découvrir et mieux comprendre La période médiévale	La Couvertoirade La cité de Carcassonne Toulouse
En 4 ^o	Connaître les arts du spectacle vivant	Découvrir le théâtre et le cinéma (une sortie théâtre et au moins 3 films)	Cinéma du Vigan Festival Théâtre de l'Albarède
	Patrimoine artistique régional	Approcher l'art classique et contemporain	Musée Fabre Carré d'Art Musée des Beaux Arts
En 3 ^o	Connaître les arts du spectacle vivant	Découvrir le théâtre et le cinéma (une sortie théâtre et au moins 3 films)	Cinéma du Vigan Festival Théâtre de l'Albarède
	Connaître le patrimoine culturel local	Approcher l'art classique et contemporain	Expositions Château d'Assas Carré d'Art
En 2de	Théâtre et expressions littéraires	S'approprier l'art classique et contemporain	- Résidence d'artistes - Lycéens au cinéma - Eclats de lire - La comédie du livre
	Culture humaniste et scientifique	- Patrimoine géologique local	- Visite de la mine témoin et de la forêt fossile à Alès.
En 1ère	Art du vivant et technique	S'approprier l'aspect culturel et technique du cinéma	- «Drôle d'histoire en pays viganais» options théâtre Mme Pagès - Théâtre Forum avec la

			Cie Desiderata, « Que la fête reste une fête »
En Terminale	Culture humaniste et scientifique	- Maitrise du programme géologie Tle	Séjour d'étude géologique dans les Alpes
Internes	Connaître le patrimoine géographique et historique local et régional	Connaitre son environnement	- Réalisation d'un documentaire sous la direction du réalisateur Jean-François Naud sur l'évolution de l'espace public «Histoires de mon lycée » avec l'Espace pour tous
Arts plastiques	Découvrir tous les domaines des arts plastiques	S'intégrer dans la culture locale	- Exposition au Carré d'art à Nîmes. - Réalisation des décors des Eco- dialogues du Vigan - Exposition «Refuges» et « Tolérance » avec l'atelier GRIZOU - Parcours bambous
Tous niveaux	Participer à un projet de création Projet EDD	S'engager pour l' EDD	- Festival Itinérances de cinéma à Alès - Initiation à la création d'une webradio - Réalisation de fresques - Parcours bambou
Tous niveaux	Ouverture au monde et échanges linguistique	Découvrir de nouvelles cultures	-Echange linguistique France/Allemagne et France/Norvège - Théâtre anglais - Appariements divers

➤ Projets culturels lié au développement durable

La mairie du Vigan est active sur le plan de l'éveil à l'écologie et au développement durable dans une perspective d'agenda 21. Certains de nos enseignants et la direction travaillent avec la responsable développement durable de la mairie qui, au printemps 2012 a mis à la disposition de l'établissement un étudiant de master en sciences de l'environnement afin qu'il puisse travailler avec les usagers et les personnels sur :

- Un état des lieux sur le plan humain et matériel
- Une sensibilisation de tous les acteurs au développement durable (tri sélectif, économie d'énergie...)
- Une formation aux questions environnementales (éco délégué dans chaque classe)
- Une charte en vue du label « établissement 21 »

Ce travail est depuis 2012 poursuivi et utilisé dans la perspective EDD et Cité scolaire 21 qui est animé par un comité de pilotage et des élèves éco délégués.

➤ Projets culturels en classe de segpa

Parcours artistique et culturel associé aux ateliers de la segpa, pour intéresser les élèves à la culture en général et les sensibiliser à la création et aux œuvres culturelles, ce qui ne fait souvent pas partie de leur quotidien.

Les classes de segpa bénéficient des mêmes installations que les autres classes du collège.

Réalisations :

Projets en cours :

- Participation des élèves à différents travaux dans l'établissement au cours de leurs ateliers construction

- Projet Valleraugue : Dans le cadre du festival des arts de la rue de Valleraugue, les élèves des classes de segpa vont participer à la décoration du village sur le thème : les insectes.

Ils vont utiliser à cet effet différentes techniques telles que découpage, couture, collage, assemblage, technique du papier mâché...).

Le projet se fait en plusieurs étapes, rencontre des intervenants, de reconnaissance des lieux, présentation au public et exposition au collège.

3/ Création d'une rocaille

4/ Participation au concours départemental « Les olympiades des métiers »

Projet « liberté et dépendance »

En classe de 4° :

- Projet d'expression orale et d'écriture en partenariat avec l'association La Draille, motivé par la volonté de proposer un espace de parole et d'échange en vue de la réduction des risques et dommages liés à la consommation de produits psycho actifs. Ce projet a permis de rappeler le cadre législatif et d'évoquer les différents types d'accompagnement.
- Intervention de théâtre forum Desiderata sur les comportements à risque au sein de la famille, animation reprise ensuite par l'association La Draille.

En classe de 3° :

- Suite aux animations éducatives de l'année dernière, les élèves de 3° utilisent la communication radiophonique comme outil de prévention en partenariat avec Radio Escapade. La radio est un outil porteur pour la maîtrise du langage, il valorise l'estime de soi, les élèves écoutent et s'écoutent eux-mêmes. Un vrai travail de concentration est exigé pour la préparation des enregistrements qui seront retransmis sur toute la région. Cette activité permet une rencontre du « monde de la radio » et une découverte du matériel radiophonique.
- Réalisation d'interviews (cité scolaire, micro-trottoir) qui permettent la rédaction de questionnaires ou d'enquêtes qui seront retransmises à l'antenne, entrecoupées de musiques choisies par les élèves.

2/La pratique de la culture

- Diversifier et élargir les domaines artistiques abordés dans la cité scolaire
- Donner la possibilité d'un voyage au cours de la scolarité
- Réduire les inégalités en permettant à tous les élèves l'accès à des temps de rencontre culturelles avec des œuvres
- Faire du PEAC un élément de lutte contre le décrochage scolaire, les phénomènes de violence et les incivilités
- Encourager toutes les disciplines à s'insérer dans le parcours PEAC
- Encourager les expositions des travaux des élèves
- Poursuivre la semaine des langues, la semaine de l'EDD, la fête de la science
- Poursuivre les résidences d'artistes, les prix littéraires, le PML, le dispositif lycéens au cinéma, artistes au lycée, festival Itinérances
- Implication du CVL dans les différents aspects de la vie au lycée, notamment culturels (organisation d'événements, comme le carnaval, d'une fête de la musique etc....et formation des différents délégués (de classe, du CVL, des éco-délégués)
- Organisation d'actions impliquant en particulier les infirmières de l'établissement (théâtre avec une thématique santé, par exemple), notamment dans le cadre du CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté)
- En partenariat avec Amnesty international, travail de sensibilisation (expositions, conférences)

3/S'approprier la culture, la connaître

- Donner du sens et de la cohérence au PEAC par une réflexion partagée : Se préoccuper de la progressivité du parcours en proposant des projets adaptés au contexte local et en s'assurant de l'acquis des projets précédents
- Bien préparer les projets pédagogiques des voyages pour qu'ils soient une vraie découverte et puissent influencer les choix de vie et d'orientation des élèves
- Contribution de l'éducation artistique et culturelle à l'épanouissement des élèves, en développant leur autonomie, leur créativité, leurs savoirs et leurs valeurs
- Veiller à aborder toute la diversité des domaines artistiques et culturels
- Permettre aux élèves d'avoir une culture personnelle
- S'ouvrir sur le monde pour favoriser la compréhension de l'autre et cultiver le respect de la différence



Cité scolaire André Chamson
1, Avenue Jean Jaurès
30120 LE VIGAN

PARCOURS CITOYEN

Cité scolaire André Chamson

Le nouveau parcours citoyen est construit de la classe de 6ème à la terminale pour favoriser l'engagement citoyen des élèves en facilitant et en développant leur participation et leurs initiatives dans la vie sociale de la cité scolaire. Il participe à l'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun.

Par le parcours citoyen, il s'agit de permettre à tous les élèves de la cité scolaire de se construire une culture morale et civique pour réaliser le projet républicain.

OBJECTIFS

- L'enjeu du parcours citoyen est de stimuler et reconnaître l'engagement des élèves dans des actions concrètes favorisant l'acquisition de l'autonomie, l'aptitude à comprendre le bien-fondé du principe de laïcité et des règles qui régissent les comportements individuels et collectifs favorables au vivre ensemble, la capacité à reconnaître le pluralisme des opinions, et le développement de l'estime de soi et du sentiment d'appartenance à la République.
- L'organisation de ces « temps forts », doivent permettre aux élèves de s'approprier les valeurs de l'École par une expérience/expérimentation concrète. Ces actions donnent aux élèves les moyens « matériels » de s'engager à l'échelle d'une communauté qu'ils connaissent et dans laquelle ils vivent au quotidien. Elles jalonnent le parcours, parallèlement à l'EMC et aux enseignements disciplinaires qui constituent les points ancrages et les lieux de définition de ces valeurs.

Le parcours est :

- Individualisé : tous suivent le même parcours mais pour ce qui est de l'acquisition des compétences les objectifs en sont individualisés ;
- Explicite : les élèves et les familles en connaissent les échéances et les points de passage obligés
- Propose des situations d'apprentissages nombreuses et variées pour prendre en compte les rythmes d'acquisition selon une approche par compétences en s'appuyant sur des tâches complexes ;
- Prend en compte ce qui se fait en dehors de l'école et dans les actions avec les partenaires
- Fait l'objet d'une évaluation des démarches menées.

L'EDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Intégrée à toutes les disciplines l'EMC permet aux élèves de comprendre le bien-fondé des règles régissant les comportements individuels et collectifs : la diversité des opinions, les convictions, les modes de vie, le respect des droits et des lois.

Niveau	Objectifs	Domaines	Actions : Temps forts
En 6ème	Connaître les règles et les acteurs de la vie dans la cité scolaire	Culture de la sensibilité	Se sentir membre de la communauté Aller à la rencontre des acteurs de la vie de la cité
		Culture de la règle et du droit	S'adapter aux différents contextes
		Culture du jugement	Différencier intérêt particulier et intérêt général. Travail sur le règlement intérieur
		Culture de l'engagement	Respecter ses engagements. S'engager dans différentes actions Etre autonome
En 5ème	Construire et mener la relation aux autres en s'appuyant sur des valeurs partagées	Culture de la sensibilité	Etre capable d'empathie Participer à un projet santé citoyenneté
		Culture de la règle et du droit	Comprendre règles et valeurs d'une société démocratique
		Culture du jugement	Etre capable de comprendre les jugements moraux Agir contre le harcèlement
		Culture de l'engagement	S'impliquer dans l'établissement Mener une action solidaire Participer à la semaine EDD
En 4ème	Prendre conscience de la place du rôle et de la loi dans ma vie en société	Culture de la sensibilité	Savoir se mettre à la place des autres
		Culture de la règle et du droit	Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles
		Culture du jugement	Etre capable de se remettre en question S'engager pour la liberté d'expression
		Culture de l'engagement	Etre capable de prendre en charge des aspects de la vie collective S'engager dans la semaine de la presse
En 3ème	S'inscrire dans une histoire et une mémoire commune	Culture de la sensibilité	Savoir identifier ses émotions et sentiments
		Culture de la règle et du droit	Comprendre principes et valeurs d'une société démocratique
		Culture du jugement	Acquérir une réflexion critique pour fonder un jugement Projets arts/ histoire /mémoire
		Culture de l'engagement	Respecter ses engagements
Au lycée	Devenir un adulte responsable, engagé, soucieux du bien être des autres	Culture de l'engagement Culture de la règle et du droit	Mener des actions solidaires Rencontres inter culturelles Agir contre le harcèlement Respecter ses engagements Se sentir membre de la communauté

**L'EDUCATION AUX MEDIAS ET A
L'INFORMATION
LES ENJEUX DU NUMERIQUE**

Intégrée à toutes les disciplines, l'EMI permet aux élèves d'apprendre à lire, à décrypter l'information et l'image, à aiguiser leur esprit critique, à se forger une opinion pour exercer une citoyenneté éclairée.

Niveau	Objectifs
En 6ème	Être capable d'utiliser les outils numériques en respectant les règles de l'établissement Acquérir une méthode de recherche d'informations et de leur exploitation Être capable de protéger son identité numérique
En 5ème	Être capable d'utiliser des outils mobiles de manière raisonnée et responsable Connaître les différents modes d'expression des médias en utilisant leurs canaux de diffusion Se questionner sur les enjeux démocratiques, civiques liés à l'information journalistique et aux réseaux sociaux Distinguer espace privé et espace public sur le Net
En 4ème	Exploiter les outils, les modes d'organisation de l'information et les centres de ressources accessibles. Concevoir un projet multimédia en prenant en compte les destinataires Être capable de comprendre les limites de la liberté d'expression dans son rapport aux autres
En 3ème	Distinguer une information scientifique vulgarisée d'une information pseudo-scientifique Être capable de faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement. S'interroger sur la fiabilité, la pertinence d'une information, distinguer les sources selon leur support.
Au lycée	Être capable de protéger son identité numérique Distinguer espace privé et espace public sur le Net Se questionner sur les enjeux démocratiques, civiques liés à l'information journalistique et aux réseaux sociaux (Journal lycéen) Concevoir un projet multimédia en prenant en compte les destinataires (Web radio) Être capable de faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement. Être capable d'utiliser des outils mobiles de manière raisonnée et responsable

LA PARTICIPATION DES ELEVES A LA VIE SOCIALE DE LA CITE SCOLAIRE

Les élèves sont encouragés à s'engager le plus tôt possible dans la vie sociale de l'établissement et son environnement, dans une association ou auprès de leurs pairs.

Niveau	Objectifs
Pour tous niveaux	Semaine de l'engagement Projets et actions partenaires de développement durable Organisation de temps démocratiques favorisant la représentation et la coopération Engagement de délégués, classe, CVC, CVL, CAVL, MDL, FSE et instances de la cité scolaire Engagement dans le journal de la cité, engagement contre l'homophobie ou le harcèlement, engagement dans un dispositif de médiation ou de tutorat

LE DEBAT DEMOCRATIQUE LA PREPARATION DE LA JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Le débat démocratique et la préparation de la journée défense et citoyenneté permet aux lycéens de mieux anticiper sur cette journée républicaine en étant informé de son déroulement et de ses enjeux

Pour tous les niveaux	Objectifs
Education au débat démocratique	<ul style="list-style-type: none"> - Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion. - Être capable de faire vivre la démocratie participative dans mon collège - Identifier et remettre en cause les propos discriminatoires - Être capable de rechercher les critères de validité des jugements moraux - Comprendre l'influence des médias dans la construction de l'opinion et dans le débat public - Développer son aptitude à la réflexion critique pour fonder un jugement - Remettre en cause et modifier ses jugements initiaux après un débat argumenté
Education à la défense et à la sécurité globale	<ul style="list-style-type: none"> - Ancrage dans tous les programmes - Présentation de l'armée dans le parcours avenir - Education aux risques majeurs - Préparation de la JDC (JDC dans la cité scolaire) - Participer aux commémorations - Être capable d'adopter un comportement responsable face aux risques majeurs - Connaître les principales institutions qui ont en charge la sécurité, la justice et le maintien de l'ordre - Connaître les étapes du parcours de citoyenneté - Connaître les enjeux de la politique de sécurité et de défense de la France et de l'UE.

LE DISPOSITIF RELAIS

Projet pédagogique

Historique et partenariat:

Afin d'essayer de répondre aux besoins d'une certaine catégorie d'élèves en grande difficulté le **dispositif relais** a été mis sur pied et expérimenté depuis onze ans au collège.

Il est le résultat d'un partenariat entre la Cité scolaire André Chamson et l'Association Educative du Mas Cavaillac (AEMC), ce partenariat étant formalisé par des conventions qui précisent les échanges entre les deux structures.

Un éducateur spécialisé de l'AEMC collabore avec le DR en échange d'une salle mise à disposition par le collège pour l'enseignant spécialisé de l'ITEP (qui peut inclure nos élèves) ainsi que la possibilité d'inclure certains élèves de l'ITEP au DR ou en classe suivant un protocole d'inclusion. L'AEMC propose aussi souvent que nécessaire l'intervention d'un autre éducateur spécialisé dans la recherche et le suivi des stages.

Projet pédagogique

L'objectif du dispositif relais est défini par son nom. Il s'agit de permettre à des jeunes scolarisés de retrouver le chemin de l'école. L'objectif est double re-scolarisation et re-socialisation

Le DR concerne des collégiens qui désinvestissent l'école, en voie de décrochage, en perte de motivation et qui ne donnent plus de sens à leur scolarisation. En retrait ou agressifs, ces élèves refusent les règles, rejettent l'autorité de l'adulte, ont peu d'estime d'eux-mêmes. Toutes les aides qu'on leur a proposées au sein de la classe et de l'établissement (accompagnement personnalisé en 6ème, soutien, tutorat, PPRE, accompagnement éducatif, ...) se sont avérées inefficaces. Mais ce désintérêt profond vis-à-vis du travail scolaire peut également se manifester par une extrême passivité, une attitude de repli et d'auto dépréciation systématique, un refus de tout investissement réel et durable. Pour autant, ces élèves ne relèvent pas de l'enseignement adapté ou spécialisé.

Le DR peut être proposé également aux jeunes en situation particulièrement difficile pouvant tirer profit d'une action pédagogique et socio-éducative forte.

Face à ces constats, le DR propose des actions d'aides personnalisées qui ont pour but de remettre les élèves dans une démarche active d'apprentissage et de formation.

Remobiliser le jeune autour des apprentissages, l'engager dans un processus de resocialisation, **favoriser l'acquisition des compétences du socle commun**, tels sont les objectifs visés par le DR. Pour les atteindre, on propose à l'élève un accompagnement individualisé.

Protocole d'intégration du DR :

Les élèves concernés sont signalés à la coordonnatrice soit :

- par les professeurs
- par le professeur principal
- par la CPE
- par la principale adjointe
- certains viennent d'eux-mêmes demander de l'aide au DR
-

Un **bilan pédagogique et comportemental** est alors renseigné par les professeurs de l'équipe pédagogique et par la vie scolaire, et examiné par la commission technique qui se réunit une fois par semaine le mardi à 8h45 et qui envoie des demandes d'admission à la Direction académique une fois par mois.

Ce bilan fait apparaître les **points forts de l'élève** qui servent de base pour monter le projet et valoriser ce qui fonctionne ; **les points faibles** sont travaillés grâce aux différents moyens d'action dont nous disposons (voir moyens d'action ci-dessous)

Si le dossier de l'élève est retenu, **l'élève et sa famille** sont reçus pour un **entretien** à l'issue duquel un **projet individualisé** peut être mis en place pour une durée de 4 à 6 semaines.

L'élève ne sort jamais complètement de sa classe, mais son emploi du temps est réaménagé en fonction de son besoin et de l'aide qui lui sera proposée. L'équipe pédagogique de l'élève et la vie scolaire sont destinataires du nouvel emploi du temps. Pour une réussite du dispositif, il est indispensable que l'élève soit partie prenante dans la démarche d'aide et de soutien.

Le travail auprès des **familles** est important et a pour but de les faire venir au collège, de les **accompagner dans une aide à la scolarité** pour leur enfant.

Composition de la commission technique :

Joëlle RAIBAUD: Principale adjointe

Lara FLORES : CPE

Pierre COMBERNOUX : Directeur du pôle socio-médical de l'AEMC

Christine FOURNEL : Educatrice

Hélène GRAPPIN : Conseillère d'Orientation Psychologue

Anne Laure GALTIER : Infirmière

Khedidja MOLL : Assistante sociale

Marion BONNET: Professeur coordonnateur (9h de décharge).

Actions diverses menées par les éducateurs de l'AEMC, la coordinatrice du DR ou les différents intervenants

- Allègement ou adaptation de l'emploi du temps de l'élève.
- Entretien éducatif : accompagnement à la scolarité.
- Entretien avec l'assistante sociale.
- Entretien avec la conseillère d'orientation.
- Activités en alternance notamment activités éducatives (Mas Cavailiac).
- Stages de découverte professionnelle.
- Soutien scolaire individualisé (moyens collège ou API : atelier pédagogique intégré).
- Aide aux devoirs au collège.
- Ateliers d'expression (théâtre, langage des signes, atelier créatif, etc...)

Suivi des élèves du DR :

Pour évaluer la pertinence du dispositif, les élèves sont suivis après leur passage par la commission technique, le conseil de classe, par les équipes et les professeurs principaux. Lors du bilan chiffré de fin d'année, le bilan est aussi fait avec les partenaires pour une meilleure efficacité l'année suivante.

Le lien est important avec les enseignants de SEGPA et la vie scolaire.

Fonctionnement financier :

Le DR fonctionne avec une subvention du Conseil général de 2200 euros et un financement du collège de 1400 euros.

:

PROJET DE CLASSE COOPERATIVE

Le projet de classe coopérative qui a démarré dans la cité scolaire en septembre 2015 avec une 6ème est un projet expérimental suivi par la CARIDE et qui fait suite à la volonté d'une équipe pédagogique de « travailler autrement ». L'idée étant d'étendre le projet ensuite en 5ème, 4ème et 3ème voire en 2nde.

L'enseignante leader du projet ayant obtenu l'an dernier un congé formation a pu travailler le projet qui est finalement devenu l'objet de son mémoire de master 2. Les enseignants ont été formés pendant une année avec un professeur de l'Université de Montpellier et par leurs pairs du Collège Pons de Perpignan ou du CLEF de la Ciotat qui sont des établissements qui fonctionnent déjà en pédagogie coopérative.

Principes de la classe coopérative

Dans une classe coopérative, quelle que soit la nature du "projet" (apprendre à lire, à compter, préparer une exposition ou une classe transplantée. ..), l'essentiel ne réside pas dans les performances individuelles, mais dans « la réussite de tous grâce au travail de chacun »

Concrètement, dans une classe coopérative, il existe des règles, des "lois" qui vont créer le "climat", modifier les relations au sein de la classe et permettre aux élèves, comme le dit André de Péretti, *"d' apprendre avec les autres, et pour les autres et non pas seul contre les autres »*

Une classe coopérative permet à des élèves d'apprendre en s'entraidant. Ils peuvent s'y exprimer de diverses manières, communiquer avec l'extérieur, conduire des projets en cherchant, se trompant et réussissant. L'enseignant n'est pas la seule source du savoir.

Dans la classe sont reconnus le droit à l'erreur, le droit au doute, le droit à l'oubli ou au non-savoir et le devoir d'écoute

Objectifs

Permettre aux enfants de :

- Passer plus facilement de l'école primaire au secondaire
- Progresser quels que soient leurs besoins et leurs rythmes.
- Prendre plaisir à venir à l'école et apprendre en travaillant.
- S'enrichir en acceptant les différences individuelles.
- Se servir d'outils pour résoudre leurs conflits sans avoir recours à la violence.
- Apprendre en agissant et agir pour apprendre.
- Coopérer pour ne pas être bloqué dans son travail et mieux apprendre.

Les outils de travail

Le plan de travail : document individuel sur lequel sont notées les activités de chacun. Ces activités correspondent aux projets personnels et aux compétences attendues par les programmes scolaires.

Quoi de neuf ? : Temps de libre parole et d'échanges à partir desquels des projets peuvent émerger. Les enfants peuvent présenter des sorties, des objets, des lectures, ..., ce qui les aide à trouver une place dans la classe, à apprendre à s'exprimer, écouter les autres ...

Les élèves sont encadrés par des enseignants, les différents niveaux (de la 6ème à la 3ème) seront ensuite mélangés dans ces temps pour favoriser l'entraide.

Les temps de projets et d'atelier : Temps à partir desquels des projets peuvent proposer des projets d'atelier, d'organisation d'une journée, de sorties ...

Textes libres, dessins libres, créations mathématiques : espaces d'expression en écriture, en arts, en mathématiques, supports à la construction des savoirs scolaires.

Les relations dans la classe

Pour le travail scolaire, les enfants ont la possibilité de se déplacer dans la classe, donner leur avis, faire des choix, prendre des responsabilités, ... Ces espaces de libertés peuvent entraîner certains conflits. Lorsque les enfants ont un souci de relation avec un camarade, ils ont appris à utiliser la technique du "message clair" pour essayer de le résoudre par eux-mêmes. Si cela ne suffit pas, ils peuvent alors en parler à leur enseignant ou lors de la réunion hebdomadaire : le conseil. Le conseil sert aussi à organiser la vie de la classe, ses projets, ses règles et les responsabilités confiées aux enfants (les métiers).

Les responsabilités

Les responsabilités : Les élèves s'engagent dans la classe à assumer des responsabilités parfois appelées « métiers » comme distribuer ou ramasser des documents, vérifier la salle, être président du prochain conseil...

Le rythme scolaire et heure d'enseignement :

- Proposer des temps d'accueil
- Assurer des enseignements moins cloisonnés avec très peu de cours d'une durée d'une heure en privilégiant des enseignements d'une heure et demi.

L'entraide

Les enfants qui bloquent devant une difficulté obtiennent rapidement de l'aide auprès d'un camarade. Ceux qui les aident sont alors amenés à utiliser leurs connaissances et ainsi les retiennent mieux. Lors des situations d'entraînement, copier, imiter, demander de l'aide et travailler à plusieurs, deviennent des outils pour mieux apprendre. La réussite de chacun est l'affaire de tous et pas seulement des adultes

Travail à la maison

Lire (le journal de la classe est fait pour cela) puis vous expliquer ce qu'il a lu.

Ecrire : un texte libre, un article pour le journal, une lettre à son correspondant.

Parler : vous raconter sa journée.

Réciter ses poésies.

Apprendre les tables de multiplication, les tableaux de conjugaison et les leçons

S'amuser et se détendre.

Se reposer : dormir suffisamment (ne pas se coucher trop tard).

Sortir : dans la nature, au musée, au cinéma, dans les médiathèques, faire du sport, ...

L'adulte

- Organise et équipe la classe, la rend la plus riche possible, ce qui permet aux élèves de s'approprier cet espace et des outils de travail
- Apporte un fonctionnement initial en début d'année
- Intervient et garantit l'écoute et la sécurité de chacun,
- Se rend auprès des enfants pour les aider, pour les encourager,
- Evaluate le travail des élèves,
- Se rend disponible auprès des familles, notamment pour leur expliquer ce qui se passe en classe,
- Echange avec d'autres enseignants de classes coopératives.

"La classe coopérative est un système cohérent de valeurs, d'attitudes, de pratiques donnant du sens à l'école et aux apprentissages ».

CLASSE DE 3^{ème} PREPA PRO

Projet pédagogique

La classe de 3^{ème} Prépa Pro de la cité scolaire André Chamson du Vigan accueille depuis la rentrée 2012, 24 élèves volontaires recrutés dans les différents collèges du bassin, prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation dans les voies professionnelle, générale ou technologique.

Objectifs de la classe :

- Redonner le goût d'apprendre
- Permettre aux élèves de mettre en place un projet scolaire personnel
- Découvrir le milieu professionnel, les métiers.
- Découvrir les différentes formations, leurs modalités et la nature des diplômes.
- Préparer son projet d'orientation dans une voie de formation diplômante.
- Valider les compétences du palier 3 du Socle commun de connaissances et de compétences.
- Obtenir le Diplôme National du Brevet, série professionnelle.
- Obtenir le B2I et l'ASSR2.

Le projet pédagogique :

Cette classe qui s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours cherche à créer chez des élèves scolairement fragiles, une dynamique nouvelle leur permettant de mieux réussir leur dernière année de collège en s'appuyant sur des méthodes pédagogiques différents, tout en mûrissant un projet de formation par la découverte de métiers relevant de différents champs professionnels.

La 3^{ème} Prépa Pro donne la possibilité aux élèves de finaliser le choix de leur parcours de formation, sans pour autant effectuer un choix définitif de champ professionnel.

En outre, cette classe offrant une deuxième langue vivante, permet aux élèves de ne pas limiter leurs vœux d'orientation aux seules spécialités dans lesquelles la seconde langue n'est pas exigée. Cette disposition assure la réversibilité des parcours, même si la majorité des élèves poursuivront leurs études en Bac pro ou en CAP.

La 3^{ème} Prépa Pro permet aux élèves d'être placés en situation de réussite :

- Par des méthodes pédagogiques différentes de celles du collège
- Par une représentation valorisante des métiers
 - Découverte d'au moins 2 champs professionnels
 - 6 semaines de stage minimum en entreprise
- Par une remotivation grâce au travail en projets
- Par une collaboration active avec les parents
- Par l'engagement de l'équipe éducative

La découverte professionnelle

- En stage
- Sur le plateau technique de la cité scolaire (bac Pro ARCU, Bac Pro Commerce, atelier de Biotechnologie et atelier bâtiment et construction)
- En visite dans d'autres établissements

Cité scolaire André Chamson
1, Avenue Jean Jaurès
30120 LE VIGAN

PROJET VIE SCOLAIRE COLLEGE

Dans un souci de cohérence et par une volonté collective des acteurs concernés le Projet de Vie Scolaire (PVS) s'articule sur le projet d'établissement pour en favoriser la réalisation.

ETAT DES LIEUX

Conditions matérielles et humaines

- Un poste de CPE (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Son temps de service ne couvre pas les plages d'accueil des 570 élèves.
- 7 surveillants sont affectés à la vie scolaire, 2 postes d'AED à temps complets et 4 à mi-temps et un CUI à mi-temps
- Une surveillante de bureau qui assure toute la semaine un suivi quotidien (sms, appel, courrier...) et qui alerte la CPE sur les situations les plus inquiétantes
- Il n'y a aucun problème de cohabitation entre lycéens et collégiens. L'ambiance est paisible, les conflits entre élèves rares. Le cadre agréable contribue à la sérénité, les collégiens ont de l'espace, des bancs pour s'asseoir, des zones ombragées, des préaux, un hall spacieux pour s'abriter.
- La cité scolaire regroupe le collège avec une SEGPA et le Lycée avec une section professionnelle. C'est une zone étendue regroupant plusieurs bâtiments sur plusieurs étages, un plateau sportif, un gymnase, un auditorium...C'est également 1000 élèves, 90 enseignants, des personnels de santé / social, une vie scolaire Lycée, des agents, un CDI...

Problématiques

- Turn over important dans l'équipe vie scolaire. En 2014-2015 l'équipe vie scolaire a été entièrement renouvelée (CPE et surveillants). Il n'existait alors, en dehors de l'équipe de direction, plus aucune « mémoire vie scolaire ».
- Le Vigan, constituant souvent un premier poste dans l'académie pour les CPE, le turn-over important nuit à l'instauration d'un projet de vie scolaire durable et à la mise en place d'un fonctionnement vie scolaire lisible pour les collégiens, leurs familles et le personnel de la cité scolaire.
- Le nombre de surveillants alloués à la cité scolaire ne tient pas compte de ses particularités : Superficie importante, dédales de couloirs, public à besoins particuliers, nombreux élèves en étude car un seul ramassage scolaire.

Problématiques

- La communication est de bonne qualité, elle doit rester une priorité, mais elle est compliquée par l'éloignement du pôle vie scolaire de la salle des professeurs. L'infirmier et le CDI sont éloignés ce qui ne favorise pas les échanges.
- La superficie importante de la cité scolaire, les bâtiments rajoutés successivement et sans cohésion au gré des agrandissements rendent la surveillance difficile. Les élèves peuvent facilement échapper à la surveillance de la vie scolaire et sortent par les nombreuses issues facilement franchissables. L'équipe vie scolaire se sent souvent démunie devant cette réalité. Ils ne sont pas assez nombreux pour couvrir les différents lieux stratégiques (couloirs, issues, cour, portails de secours, espaces verts, toilettes) et se sentent inefficaces et impuissants.
- L'absentéisme est trop élevé, le décrochage scolaire encore trop fréquent.

Objectifs

- Améliorer la communication avec tous les services : la vie scolaire au cœur de la cité
- Diminuer le taux d'absentéisme
- Etablir des partenariats internes et extérieurs pour travailler avec tous
- Stabiliser sur plusieurs années l'équipe vie scolaire en créant des conditions de travail propices à une implication, à une appartenance.
- Mettre en valeur et utiliser les qualités et savoir faire des surveillants (tutorat, soutien, animation, informatique, bureautique). Les surveillants doivent se sentir acteurs de la cité scolaire et reconnus comme tels.
- Créer une appartenance à l'équipe vie scolaire et au-delà à la cité scolaire par la tenue de réunion vie scolaire, l'implication des surveillants aux différentes instances, réunions, conseils et associations.
- Favoriser la communication en ayant au moins deux surveillants à temps complets relayant les informations à leurs collègues à temps partiel.
- Mettre en place un fonctionnement vie scolaire clair et pratiqué par tous.
- Harmoniser les pratiques du « vivre ensemble », être des repères pour les élèves.

Mise en oeuvre

- Assurer une communication efficace entre la vie scolaire, les autres services, les élèves et les familles.
- Poursuivre un suivi rigoureux des absences (Quotidien, hebdomadaire) et suivre les absences de chaque élève par le surveillant de niveau
- Être une interface de qualité en développant l'utilisation du réseau informatique et en favorisant les rencontres.
- Repenser le rapprochement des pôles vie scolaire (Lycée et Collège) de santé et sociaux dans une même zone.
- Travailler sur l'appropriation du règlement par les collégiens et une application rigoureuse des punitions et sanctions pour les élèves qui contournent le règlement. Là aussi la stabilité de l'équipe vie scolaire garantit la connaissance et le respect des règles par les élèves.
- Faire en sorte que tous les membres de la communauté se sentent concernés par l'encadrement des élèves et travaillent de concert. Des ateliers vie scolaire en fin d'année 2015 ont amorcé cette démarche et en ce début d'année 2015 l'ambiance semble apaisée.
- Poursuivre les GSED : Rencontres mensuelles avec Direction, AS, Infirmière, COP, CPE pour une prise en charge des élèves décrocheurs.
- Travail partenariat et rencontre hebdomadaire avec le Dispositif Relais qui prend en charge les élèves décrocheurs.

NOS DEFIS

➤ Développer l'animation socio-éducative et les actions citoyennes

Les élèves du collège ont à cœur de s'impliquer dans la vie de leur établissement à travers le FSE, les Délégués, le CVC.

Ils sont actifs dans des événements comme le carnaval, la Fête du Collège, des actions humanitaires. Ils proposent de nombreux clubs (Hip-hop, Dessin, danse, Poésie, Diabolo..)

Des personnels supplémentaires permettraient aux jeunes de mener leurs projets à terme, ils manquent encore d'autonomie et ont besoin d'accompagnement. Il est indispensable de développer un partenariat avec d'autres membres de l'établissement ou des partenaires extérieurs pour s'investir dans le FSE et encadrer les clubs.

Projets :

- Tutorat de Lycéens ?
- Partenariat associatif ?
- Bénévolat?

➤ Emménager un foyer : un lieu d'échange, de détente pour se sentir encore mieux au collège.

Dans l'attente de la réhabilitation du foyer, les élèves cherchent un lieu temporaire, ce projet est essentiel et certains surveillants sont prêts à mettre leurs qualités d'animateurs au service des élèves dans un lieu agréable et propice (débat, jeux, concours..).

➤ Sensibiliser aux questions de santé et citoyenneté

- Poursuivre la collaboration croisée avec l'infirmière et l'assistante sociale
- Renforcer la formation des délégués : faire vivre la fonction de délégué tout au long de l'année et faire des délégués élèves des relais efficaces de la vie scolaire.
- Travailler à l'appropriation du règlement intérieur et aux droits et devoirs des élèves.
- Gérer la mixité sociale et donner aux élèves de segpa toute leur place en sachant répondre à leurs besoins particuliers.
- Poursuivre en cohérence avec le CESC les actions de prévention : BPDJ, prévention routière, théâtre forum de prévention, centre de planification, sensibilisation au risque d'inondation, développement durable.
- Établir des relations de confiance et de respect envers soi-même et les autres.
- Interventions en Heures de Vie de Classe

➤ Aider à l'insertion, amener à l'autonomie et favoriser une orientation réussie

- Accueil et accompagnement particulier des élèves de 6° (demi-journée d'intégration en juin et demi-journée d'accueil élèves et parents à la rentrée)
- Collaboration avec le dispositif relais (DR et AEMC) dans un projet de mise en place d'aide et de soutien pour les pré décrocheurs.
- Liaison CM2/6° pour les PPRE
- Valorisation des réussites (UNSS, concours, remise des diplômes du brevet...)
- Mise en place d'un assistant d'éducation référent pour les classes de segpa et par niveau depuis l'année dernière permet une meilleure connaissance des élèves et une communication plus grande avec les PP..

EVALUATION

- Climat de l'établissement
- Fréquence et participation aux actions de prévention / citoyenneté
- Taux de retard et d'absences
- Taux d'exclusion de cours, de retenues, des punitions et des sanctions.
- Nombre de fiches de suivi, de commissions éducatives et de conseils de discipline

Projet vie scolaire 2015/2018 LGT / SEP

**Donner sa place à la VS dans le tutorat et l'AP
Impulser une politique éducative de l'établissement**

Agir sur le climat scolaire : responsabiliser et développer le sentiment d'appartenance

ENT et pratique du CPE

Prévenir le décrochage scolaire

1. Professionaliser les acteurs de la VS. Agir sur :

- le recrutement
- les fiches postes, EDT ;, etc.
- la présence CPE à l'internat
- la formation des personnels à l'ENT

2. Aider les élèves à acquérir des méthodes de travail susceptibles d'assurer leur réussite scolaire :

- AP soutien scolaire, journal lycéen, atelier d'écriture, web radio
- Tutorat
- Aide perso /internat (ou en études)
- Stage de remise à niveau pendant les vacances scolaires
- Suivi régulier des absences

3. Mettre en place un climat de vie serein susceptible d'assurer la réussite scolaire des élèves : respect des responsabilités éducatives de chacun : repérage et intervention

- Sérénité structurelle
 - o lieux de vie : étude, cafet, classes, parvis
 - o vie des instances collectives où participent les élèves
 - o projet internat
 - o développement durable
- Sérénité individualisée
 - o repérage et traitement du harcèlement
 - o aide au projet individuel (ENT ?)
- Sérénité interne au service VS
 - o ambiance de travail, définition des postes
 - o clarification des attentes, harmonisation des pratiques des CPE

4. Impulser une dynamique inverse du décrochage scolaire

- cas des 2ndes
 - o suivi précis des abs (suivi classes /AED)
 - o projet individualisé
 - o tableau de bord pour savoir quel collègue a besoin d'aide/orientation
- cas des 1ères et term
 - o suivi précis des abs (suivi classes /AED)
 - o parcours personnalisé
 - o projet des redoublants de term
- travail sur les punitions et sanctions
 - o suivi des retenues
 - o développer les mesures responsabilisation

PROJET INTERNAT 2015/2018

1) Améliorer le quotidien des internes

- Identification des locaux
 - bagagerie
 - internat
 - foyer des internes

- Quotidien alimentaire

Petit déjeuner : augmenter la diversité alimentaire, Goûter, Dîner : augmenter convivialité

- Quotidien matériel

- Installer le wi-fi à l'internat
- Mettre en place une technique satisfaisante de communication des infos concernant les travaux techniques journaliers à réaliser.
 - Ouvrir la possibilité de bénéficier de casiers
 - Ouverture de l'internat à 13h le mercredi
 - Gestion planifiée de la TV

2) Augmenter le taux de réussite scolaire :

- Mise en place de 2 études : étude obligatoire surveillée avant le repas et étude personnalisée après le repas (élèves signalés par les CPE ou qui souhaitent une aide individualisée)
- Formation des AED sur l'ATPE
- Ouverture du CDI un soir de la semaine au minimum
- Aide personnalisée disciplinaire (atelier avec bénévole ?)

3) Favoriser les apprentissages du vivre ensemble

- Sensibilisation aux dangers de l'internet
- Atelier santé
- Soirée débat problème de société
- Soirée d'intégration à l'internat le 1^{er} jour

Moments forts de l'année

T 1 : Sortie ciné - élection délégué internat - soirée débat sur pb de société - Réunion avec agent d'entretien

T 2 : Fête Noël - sortie ciné - réunion avec agent d'entretien

T 3 : Sortie ciné - soirée débat sur pb de société

Activités hebdomadaires :

- Atelier musique
- Atelier sport footing
- Atelier jeux de société
- Soirée TV (choix de la commission TV)

Cité scolaire André Chamson
1 Avenue Jean Jaurès
30120 Le Vigan

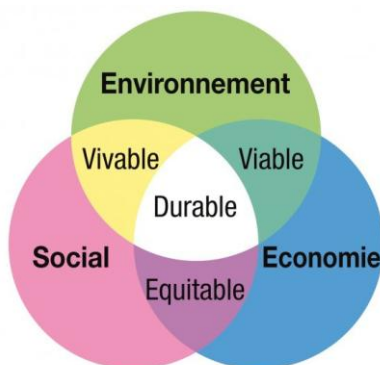
PROJET EDD Cité 21

« Il faut mobiliser la créativité, les idéaux et le courage des jeunes du monde entier de manière à assurer un développement durable et à garantir à chacun un avenir meilleur. »

Principe 21 de la Déclaration du Sommet de la Terre de Rio (1992)

➤ Un programme d'actions en faveur du développement durable

- élabore collectivement par le **comité** de pilotage formé d'adultes et d'élèves
- organisé selon plusieurs **thématiques** : Alimentation, déchets, biodiversité, énergie, eau...
- réalisé en équipes selon un **calendrier** d'événements
- évalué à la suite de chaque action.



PROJET de labellisation
LYCEE 21
(Région LR, ADEME, DRAF)

PROJET de labellisation
LABEL académique
d'E.D.D.
(Académie de Montpellier)

➤ **L'agenda 21** est porteur d'actions en faveur de notre Environnement respecté, équitable et solidaire

Il repose sur la mise en place de plans d'actions qui répondent aux grands axes d'engagement du développement durable (D.D.).

Il s'organise par rapport à de grandes thématiques sous l'angle du D.D

Il est une démarche volontaire dans laquelle s'engage l'ensemble de la communauté scolaire de l'établissement (Enseignants, administratifs, ATOS, élèves...)

Il est un outil pédagogique, fédérateur qui permet de développer les valeurs de responsabilité et de solidarité

➤ **Le « Club 21 »**

- Est ouvert à tous. Il est composé d'adultes et d'éco délégués enthousiastes qui font le relais entre les élèves et le comité de pilotage
- Est force de proposition dans la définition des objectifs, du programme d'actions.
- Est moteur dans la mise en place des actions.
- Il anime et coordonne la démarche (Impulse, organise, anime, évalue les actions).

- **Bilan des actions :** Choix de thématiques et programme d'actions suite à un diagnostic.

ALIMENTATION	DÉCHETS Recyclage Énergies	BIODIVERSITÉ de notre Cité
<p>- Privilégier des circuits courts d'approvisionnement et des produits d'Agriculture biologique.</p> <p>- Mener des actions contre le gaspillage observé à la cantine.</p> <p>Opération « Pain perdu » : calculer le pain jeté à la fin du repas. En faire une « montagne » pour mobiliser les consciences.</p> <p>Affichage et communication à la cantine (2 fois dans l'année).</p> <p>- Trouver des solutions pour réduire le gaspillage Ex. : Pain individuel et non en libre-service. Pain de qualité et de différentes variétés (céréales...) pour une éducation au « bon goût » du pain bio.</p> <p>- Coopération des éco-délégués avec la cuisine pour l'élaboration de menus BIO et équitable et de repas thématiques. (Semaine européenne du DD)</p>	<p>- Mener des actions pour réduire nos déchets et les trier afin de les recycler. (Partenariat du Syntoma).</p> <p>Opération « Papier gâché » :</p> <p>- Achat de chariots pour « récolter » le papier.</p> <p>- Arrivée de 2 colonnes papier en juin 2014.</p> <p>- Sensibilisation de la communauté éducative par les éco-délégués</p> <p>- Une benne à cartons pour colis.</p> <p>-Opération « Compostage » :</p> <p>- Installation de 3 composteurs (déchets végétaux) au service des usagers de la Cité scolaire (Bâtiment Sciences, Segpa, cuisine) = éduquer à l'éco-geste toute la communauté éducative.</p> <p>-Projet d'achat d'un digesteur car l'effectif des demi-pensionnaires a « explosé » (800 pour une capacité de 500; le tri n'est pas possible pour la chaîne actuelle) Campagne d'affichage pour sensibiliser aux économies d'énergies. (Documents de l'ALE : agence locale de l'énergie)</p> <p>-PROJET Panneaux solaires Courrier de demande rédigé par les écodélégués. (février 2014) Accepté par le Conseil Général du Gard.</p>	<p>- Valoriser l'environnement de la Cité</p> <p>- Opération « Sauver la Mare » Installer un panneau expliquant la biodiversité du milieu et réaménager le lieu.</p> <p>- PROJET Parc national des Cévennes : un projet de développement durable ? Avec 20 éco-délégués (-ées) Randonnée de 2 jours dans le Parc National des Cévennes (octobre 2014). Rencontre d'acteurs (Partenariat avec le PNC), échanges autour de la protection de la biodiversité et développement durable. Restitution sous forme d'exposition et diaporama en ligne (Site du collège et ENT). Et aux Journées académiques d'éducation au développement durable en mai 2015.</p> <p>- Appliquer les principes de la Charte d'un Parc à l'échelle de la Cité.</p>

PROJET CDI AU COEUR DE LA CITE

Le CDI participe au projet éducatif de la Cité scolaire André Chamson dont il est une déclinaison. Comme tout outil éducatif, le centre de documentation et d'information, doit s'adapter périodiquement à l'évolution des ressources documentaires, en intégrant les évolutions de l'accès et de la formation à la recherche documentaire numérique. Nous devons mettre en œuvre cette adaptation en répondant de manière à remplir les missions pédagogiques conférées aux documentalistes dans le cadre des instructions de l'Education Nationale : Egalité d'accès pour tous nos élèves, Adaptabilité et Continuité du service en constituent notre ligne de conduite.

CONSTATS

Moyens humains :

Une documentaliste à temps plein, une à mi-temps sur un poste contractuel et une en contrat CUI de 20h. Compte tenu de notre réalité en personnel et en budget, nous sommes toutes deux convaincues que c'est par la mutualisation de nos moyens et compétences que nous répondrons au mieux aux besoins de formation de tous les élèves.

Expertise :

Après une phase commune d'évaluation, les documentalistes ont constaté que la séparation des publics dans deux zones d'un même grand espace, ainsi que la séparation des ressources et outils (postes informatiques et documents) était devenue un frein important à l'efficacité du CDI.

Cela génère des conflits d'usages, des pertes d'efficacité dans la gestion des plannings d'accueil, une moindre pertinence des réponses apportées aux élèves et enseignants ainsi qu'un manque de cohérence de l'offre documentaire. La mise en place d'un véritable CDI commun, dans l'espace de 500m² dont est apparu rapidement comme le moyen indispensable à l'amélioration et à l'adaptation du CDI aux besoins et moyens actuels de la cité scolaire. Ce projet a été conçu en tenant compte la pluralité des missions et des publics (âges, classes, programmes) et vise leur cohabitation harmonieuse.

ORGANISATION GENERALE

- Travail en équipe et transversal des trois documentalistes sur l'ensemble du CDI, travail décloisonné
- Information et concertation sur les budgets et moyens du CDI. Mise en place d'une procédure de réception, identification et traitement centralisé de l'ensemble des ressources documentaires acquises par la cité scolaire.
- Désherbage et acquisitions concertées, chaque fois que possible aux moments de moindre affluence.
- Mise en place d'une signalétique « définitive » détaillée et globale
- Déplacement des 12 postes informatiques de façon à pouvoir les surveiller et en décloisonner l'usage.
- Aménagement d'un grand espace modulable pour les expositions régulières de travaux d'élèves ou expositions hébergées (espace judicieux, lumineux et convivial).
- Affiner et systématiser les procédures d'acquisitions concertées avec les enseignants, par domaine.
- Remise en place des séances de recherche documentaire des classes de 6ème.
- Adéquation de horaires de l'équipe avec les séances de TPE et leur évaluation.
- Participation à l'accompagnement et l'évaluation de l'épreuve d'histoire des arts.
- Instruction du besoin budgétaire pour poursuivre à mise à niveau des ressources et moyens (notamment numérique).
- Mise en place d'une coopération régulière avec les CPE vies scolaires lycée et collège pour mieux comprendre nos missions respectives et donc mieux collaborer.

PROJET PEDAGOGIQUE Education musicale

Le chant choral au collège

Au collège, la chorale prolonge l'éducation musicale et permet d'en approfondir certains objectifs. **Ouverte sans exigence de pré-requis à tous les élèves et à tous les personnels**, la chorale réunit tous les niveaux scolaires, contribue à l'intégration des élèves et peut être un élément structurant de la dimension artistique du projet d'établissement.

Objectifs

La pratique vocale collective contribue à structurer la personnalité de l'élève :

- En développant la sensibilité au service d'une production musicale maîtrisée ;
- En apportant une expérience physiologique et psychologique particulière ;
- En proposant une relation originale à l'espace et au temps (gestion anticipée des événements, réminiscences, mémoire) ;
- En développant le travail de la respiration et, plus généralement, celui du geste vocal ;
- En permettant une prise de risque où le chanteur s'expose, s'implique et se dépasse ;
- En apportant l'expérience de l'émotion et de sa maîtrise ;
- En développant l'esprit d'équipe et de collaboration ;
- En procurant, par le biais de la représentation publique, le plaisir d'un travail collectif reconnu dans le cadre scolaire et en dehors de celui-ci.

Conditions de mise en œuvre

La chorale contribue à la mise en œuvre des dimensions artistique et culturelle du projet d'établissement. Son projet pédagogique et artistique annuel comme ses apports aux objectifs de l'établissement y sont présentés chaque année.

Projet pédagogique 2015-2018 : « En chemin pour aller plus loin » Contribuer à la réflexion menée par l'établissement sur le développement durable. Susciter des liens interdisciplinaires sur ce thème (liens directs avec les enseignants présents à la chorale ou indirects avec les enseignants impliqués dans d'autres projets).

Placé sous la responsabilité du professeur d'éducation musicale et de chant choral, cet enseignement complémentaire s'inscrit dans la durée de l'année scolaire et les séances de travail (répétitions) hebdomadaires qui lui sont consacrées sont organisées sur une plage horaire permettant au plus grand nombre d'élèves, quelle que soit leur classe, d'y participer.

Chorale et partenariats

Le projet mené par la chorale de l'établissement peut opportunément associer d'autres élèves impliqués dans divers dispositifs au sein ou à l'extérieur de l'établissement : ensembles instrumentaux et orchestres, ateliers artistiques. La chorale est un cadre concret pour développer des partenariats avec des acteurs professionnels de la musique. Établissements d'enseignement spécialisé, musiciens et professionnels du spectacle vivant, associations et institutions culturelles peuvent enrichir de leurs compétences les projets envisagés. Le soutien de la délégation académique à l'action culturelle comme celui de la direction régionale des affaires culturelles et des collectivités territoriales concernées par le niveau d'enseignement sont alors indispensables.

Dans cet esprit, les spectacles des chorales scolaires organisés sur tout le territoire aux niveaux académique, départemental ou intra-départemental favorisent les échanges entre établissements et contribuent à créer des dynamiques territoriales originales. La liaison entre les écoles et les collèges, puis entre ces derniers et les lycées peuvent trouver là un espace privilégié de concrétisation.